

mercredi

## Idi Amine fait évacuer sa famille en vitesse

NAIROBI (d'après UPI) — Le président Idi Amine a fait évacuer sa famille d'Ouganda et les missions diplomatiques proches de son régime ont commencé à rapatrier leur personnel.

Les sources diplomatiques qui ont donné ces informations ce matin à Nairobi, au Kenya, estiment en effet que le gouvernement de Kampala pourrait tomber d'un moment à l'autre.

Le président ougandais a, selon ces sources, mis hier près d'une centaine de ses proches à bord d'un appareil des lignes aériennes ougandaises à destination de Tripoli, en Libye. On sait que le chef d'Etat libyen, le colonel Khadafi, est un ami intime du leader ougandais.

On a précisé de mêmes sources que les ambassades soviétique et irakienne à Kampala ont également

(Suite à la page A2, 1re col.)



Idi Amine DADA AP

national

## Les télécommunications par satellite

Le ministre fédéral des Communications a décidé d'étendre le service de télécommunications par satellite aux radiodiffuseurs, sociétés de télévision par câble et aux sociétés de télécommunications. Ces sociétés seront dorénavant autorisées à posséder des "stations terrestres de réception" par satellite, ce qui, selon le ministre Jeanne Sauvé, permettra un meilleur service aux régions éloignées et des prix plus bas aux consommateurs.

page F-3

consommation

## Mets exotiques et joujouthèque

Dans notre cahier Consommation, cette semaine, Robert Fleury aborde un problème d'antirouille pendant que Marie Cauette rappelle que nous sommes entrés de plein pied dans la saison la plus difficile pour l'approvisionnement en légumes frais. Il est également question de la deuxième "joujouthèque" de la région qui ouvrira ses portes, à Sainte-Foy, samedi. Par ailleurs, les mordus de gastronomie étrangère apprendront avec plaisir qu'il vient de se former un club ayant pour objet d'initier gourmets et gourmets à la haute cuisine chinoise.

pages D-1 à D-3



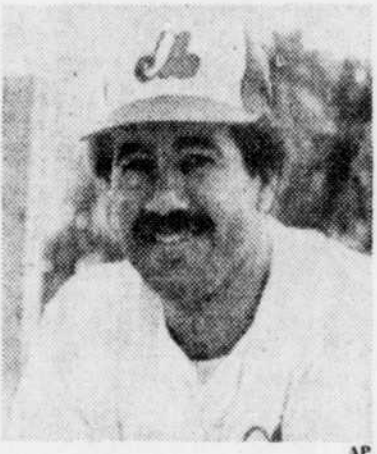
Le Soleil, Jacques Deschênes

sport

## Pourquoi Sosa a choisi Montréal

Le réputé lanceur de relève Elias Sosa de la République dominicaine a confié à Claude Larochelle, éditorialiste sportif du SOLEIL, actuellement au camp des Expos, en Floride, qu'il avait choisi de jouer à Montréal parce qu'il raffolait des situations périlleuses...

page C-1



AP

sommaire

Annonces classées	H-4 à H-18
Arts et lettres	F-2 à F-5
Bandes dessinées	H-15
Bridge	H-18
Carrières et professions	E-5
Consommation	D-1 à D-3
Décès	H-19
Economie-finances	E-1 à E-4
Feuilleton	H-16
Hier et aujourd'hui	D-4 et D-5
Horoscope	H-14
Information régionale	B-2 et B-3
Mot mystère	H-5
Mots croisés	H-13
Où aller à Québec	F-4
Page documentaire	A-5
Patron	H-17
Pierre Champagne	A-10
Sport	C-1 à C-8
Télévision	F-3

météo

Ensoleillé avec passages nuageux demain dans la région de Québec. Maximum près de -1. Ensoleillé et plus froid dans l'est du Québec. Maximum variant de -3 à -10.

détails, page H-4

## Québec s'explique sur "son" ambassade à Paris

(PC) — C'est l'éditeur du bottin et non le gouvernement du Québec qui a choisi d'inscrire "Ambassade du Québec" dans l'annuaire téléphonique de la ville de Paris.

C'est ce qu'a fait savoir hier le ministre des Affaires intergouvernementales du Québec dans un communiqué.

Selon le ministère, la maison du Québec à Paris était inscrite de trois manières dans les bottins téléphoniques antérieurs:

— à la lettre D, on trouvait l'inscription "Délégation générale du gouvernement du Québec";

— à la lettre Q, on trouvait "Québec, délégation générale du gouvernement du";

— sous la rubrique générale Ambassades, on lisait dans la liste des représentants étrangers

(Suite à la page A2, 5e col.)

## La Chine de demain aux 15-25

# La peur d'une génération

- 3 -

par Todd CARRELL

Beaucoup de Chinois, jeunes et vieux, ont dit qu'ils craignent les 15-25 ans. Et il y a des indices que l'arrogance de certains peut être difficile à endurer pour les dirigeants de la Chine.

A Canton, dans le centre-ville, des adolescents, vêtus de pantalons noirs et de T-shirts bleu et blanc collants, fanfaronnent en descendant le boulevard Tchong-shan en groupes de trois ou quatre. La cigarette leur pend aux lèvres. Les passants s'écartent sur leur passage. Leur comportement ressemble de façon frappante à celui des jeunes durs qui arpentent les rues de Hong-Kong.

La criminalité juvénile semble aussi devenir un problème lancinant. A Kouei-Lin, par exemple, plus de la moitié des assassins, des violeurs et des voleurs condam-



nés, énumérés dans une proclamation affichée par le tribunal populaire local, avaient moins de 25 ans.

Cette jeune génération proclamait naguère avec fierté qu'ils étaient les enfants de l'ère

(Suite à la page A2, 3e col.)

# LE SOLEIL

Abonnez-vous au  
**SOLEIL**  
à 647-3333

QUEBEC, MERCREDI 28 FEVRIER 1979

• 83e ANNEE, No 54

106 PAGES 9 CAHIERS PRIX 25¢

**REMY BEAULIEU & ASSOCIES**  
DOCTEURS EN OPTOMETRIE  
376, du Roi, suite 308. Tél.: 524-8417  
(En haut Société des Alcoolés)

Entrevue du ministre Ouellette au Soleil

# Québec étudie le rapatriement des employés du fédéral

par Denis ANGERS

Pendant que le Conseil des ministres élabore en sourdine sa stratégie référendaire, le ministère québécois des Travaux publics et de l'Approvisionnement se prépare déjà à "l'après-référendum". C'est ainsi que le ministère mène actuellement une série d'études sur l'éventuel recyclage dans la fonction publique provinciale des quelque 53.000 employés fédéraux oeuvrant au Québec.

Ces études en recyclage, le ministre des Travaux publics, Mme Jocelyne Ouellette, en a confirmé l'existence au cours d'une entrevue de trois heures qu'a elle accordait au SOLEIL.

De révéler Mme Ouellette, "nous avons des gens qui travaillent présentement sur le dossier afin que le gouvernement du Québec soit prêt à rapatrier ces fonc-

tionnaires fédéraux", advenant une réponse positive au référendum et l'accession subséquente du Québec à la souveraineté.

Affirmant être "bien confiante" à l'approche de la consultation référendaire, le ministre Ouellette tient en effet à ne pas être pris au dépourvu par "un influx massif de fonctionnaires fédéraux" qui entendraient poursuivre leur carrière au sein de l'administration publique québécoise.

"D'après les résultats des études que nous avons déjà faites, devait souligner le ministre, tous les employés du gouvernement fédéral qui désireront être intégrés chez nous pourront l'être."

Qui plus est, selon Mme Ouellette, ces mêmes études démontrent qu'il "nous en manquera" pour faire fonctionner les nouveaux ser-

(Suite à la page A2, 1re col.)

Pour le PQ, un "oui" ça veut dire négocier, et en cas d'échec tenir un deuxième référendum

Ottawa prêt à un référendum conjoint avec Québec

Les créditistes promettent une "grosse surprise" pour bientôt

Tous les détails, page B-1

## Les prises d'otages au Canadian Tire: le jeune homme subira un examen médical

par Marcel COLLARD

Un jeune homme de 22 ans, de Vanier, sera détenu à l'infirmerie du centre de détention de Québec jusqu'à lundi et il sera l'objet d'une consultation médicale avant d'être accusé d'une triple prise d'otages et six autres chefs d'accusations, à la suite des incidents survenus au magasin Canadian Tire, au cours de la nuit du 27 février.

Le juge Louis Fortin, à la demande du procureur de la défense, Me André Cartier, a invité les journalistes à taire le nom de l'accusé pour des motifs humanitaires, en raison de l'état de santé de sa mère actuellement hospitalisée.

Hier après-midi, le jeune homme a

été amené au palais de justice de Québec, mais il n'eut point à enregistrer un plaidoyer.

Dans la dénonciation signée par le sergent Lucien Defoy, de la sûreté municipale de Vanier, le ministre public reproche au prévenu d'avoir pénétré par effraction à l'intérieur du magasin, situé sur le boulevard Hamel, pour commettre le vol d'armes à feu et de munitions d'une valeur de \$730; d'avoir séquestré trois personnes; d'avoir eu en sa possession un fusil de calibre 12 dans un dessein dangereux pour la paix publique; d'avoir illégalement utilisé un fusil de calibre 12 lors de la perpétration d'une séquestration et finalement d'avoir illégalement et volontairement détérioré des biens, soit des armes à feu, pour une valeur d'environ \$12,000.

## Entrevue du ministre...

(Suite de la première page)

VICES à la population dispensés par un Québec souverain!

### Les propriétés fédérales

Le ministère des Travaux publics et l'Approvisionnement procédaient par ailleurs à un inventaire systématique de tous les immeubles appartenant au gouvernement canadien et sis sur le territoire de la province de Québec. Pour le ministre Ouellette, la confection d'un tel inventaire est indispensable, dans la perspective des négociations qui devront éventuellement s'engager entre gouvernements canadiens et québécois, à propos de leur transfert de propriété.

C'est là une négociation qui s'annonce pour le moins serrée puisque, d'affirmer le ministre des Travaux publics, il ne saurait être

question que les Québécois aient à payer deux fois pour des immeubles et des services dont ils ont déjà acquitté le coût, par leurs taxes.

A titre indicatif, soulignons que dans la seule ville de Québec, les propriétés du gouvernement fédéral et de ses sociétés (Conseil des ports nationaux, Canadien National) sont évaluées à plus de \$65 millions.

Pendant l'entrevue accordée au SOLEIL, le ministre des Travaux publics a par ailleurs abordé les problèmes de construction d'édifices gouvernementaux, du rôle de Québec en tant que capitale, de l'avenir de la colline parlementaire, des réformes apportées au ministère depuis 1977... Autant de sujets qui seront traités dans LE SOLEIL au cours des prochains jours.

## Idi Amine fait...

(Suite de la première page)

commencé à rapatrier leurs ressortissants.

Selon ces sources, le président Idi Amine Dada ne jouirait plus que du soutien de quelque 2,500 mercenaires étrangers qui servent actuellement au sein de l'armée et des forces de sécurité ougandaises.

Alors que la crise ne cesse de s'aggraver dans tout le pays, les soldats ougandais se préparent, dit-on, à établir une ligne de défense à 25 milles de Kampala, la capitale, dans un ultime effort visant à stopper l'avance des forces d'invasion tanzaniennes. Mais il est peu probable, ajoute-t-on de mêmes sources, que cette ligne de défense suffise à parer au pire, c'est-à-dire la chute du régime.

Radio-Kampala a toutefois démenti, une fois de plus hier, les informations selon lesquelles les

unités militaires d'élite se soient rebellées, mais, d'après les sources diplomatiques à Nairobi, il semble que la rébellion se propage rapidement à travers le pays.

Encore hier, le gouvernement ougandais annonçait que ses forces avaient repris certaines villes méridionales aux soldats tanzaniens.

## La Chine de demain...

(Suite de la première page)

maoïste, qu'ils avaient mangé le "riz de Mao" tout en mûrissant dans une société révolutionnaire. Mais le credo politique qu'ils ont défendu en grandissant y compris les préches radicaux de la Bande des Quatre, est maintenant en discrédit complet. Aux abois dans la Chine post-maoïste, certains ont donné ouvertement libre cours à leurs frustrations.

Beaucoup de jeunes ont dû changer de chemise politique; pour certains, ce ne fut pas commode et il se pourrait que beaucoup d'autres se montrent moins élastiques politiquement que leurs aînés.

### L'éventail des risques

De nouvelles forces ont modelé le comportement de cette génération-là. Le vice-premier ministre Teng court des risques en ouvrant la Chine aussi subitement vers l'Occident, car il est probable que ces contacts grandissant avec les étrangers réjouiront et en même temps déprimeront cette jeunesse. Il y a des risques calculés à laisser les Américains, les Japonais et les Européens, ce qu'il y a de plus typique du monde soi-disant bourgeois, visiter la Chine. Comme des hordes de Japonais parcourent le pays en tous sens, en autobus ou en limousines, quand les Américains sortent leurs caméras pour filmer des petits morceaux du socialisme chinois, quand leurs riches cousins de Hong-Kong viennent faire de brèves visites à Canton, les Chinois prennent des notes.

Le phénomène peut être désagréable pour les libéraux de l'Occident, mais il est captivant pour beaucoup de jeunes Chinois. On leur révèle, devant leurs yeux, le visage de la culture de l'abondance: des gens avec des singularités, vêtus de vêtements à la mode, chics, avec des grosses poitrines, avec des barbes et des cheveux teints; des gens aux visages étranges qui jactent incessamment et vont et viennent pour satisfaire toute leur curiosité, en examinant tous les détails de la Chine moderne et prenant joyeusement des photos de son peuple.

Leur influence ne peut faire autrement qu'être ressentie. Elle ne peut pas ne pas leur donner une vive impression des fruits du progrès matériel et provoquer chez certains des sentiments d'envie et du ressentiment.

Comme les informations sur la vie de l'Occident ont commencé à filtrer dans le peuple certains Chinois demandent des réformes d'inspiration occidentale. Une affiche de Pékin demandait récemment que les gouvernants chinois jugent plus sévèrement leur propre société: "Le peuple en Occident jouit des avantages d'une société développée, y lisait-on; mais dans notre pays socialiste, nous sommes comme des chevaux à la pitance après un dur labeur. Le peuple est remis à la caserne sous une discipline de style militaire. Les Occidentaux qui ont

tant de libertés ne sont pas encore satisfaits, tandis que l'on dit aux Chinois, déjà soumis à une discipline sévère, qu'ils en ont besoin encore plus."

### Un calcul hardi

Le vice-premier ministre Teng et le président Hua ont propulsé la Chine dans une ère de "permissivité" en vue de créer une atmosphère propice au travail et au progrès matériel rapide. L'approche pratique et réaliste de Teng pour ouvrir la Chine à l'Occident et sortir son pays de sa lenteur lui a conquis le respect de beaucoup de Chinois. Avant qu'on annonce le rétablissement complet des relations diplomatiques avec les États-Unis, beaucoup de Chinois désiraient déjà contacter des Américains. Des mois avant qu'on fasse la queue pour acheter l'édition "extra" du Quotidien du Peuple qui annonçait la reconnaissance diplomatique de Washington, à la mi-décembre, nombre de Chinois avaient déjà amassé une quantité étonnante de renseignements et manifestaient une grande curiosité pour les États-Unis. Une jeune femme, qui connaissait les hommes politiques américains par leurs noms, me demandait ce que les Américains pensaient de Richard Nixon, de Gerald Ford, même de Ronald Reagan, et si Jimmy Carter était un bon leader et s'il était populaire: "Les pensées de Mao pourraient servir de principes directeurs dans l'avenir, déclarait un fonctionnaire, le printemps dernier, mais la Chine aura besoin d'hommes nouveaux avec de nouvelles idées pour atteindre son objectif de modernisation vers l'an 2000".

## Bédard et l'affaire Charest

QUÉBEC (PC) — Seuls des faits nouveaux, significatifs, pourraient amener la réouverture de l'enquête sur la mort de Richard Charest, trouvé pendu à la Centrale de police de Québec en août dernier.

C'est ce qu'a déclaré hier le ministre de la Justice, Marc-André Bédard, interrogé par une station de radio de Québec.

M. Bédard commentait alors les interrogations soulevées récemment par la Commission des droits de la personne sur les circonstances qui ont entouré cette mort violente.

"S'il y avait des personnes qu'on aurait refusé d'entendre à l'enquête du coroner ou des faits qu'on n'aurait pas abordés, et si la preuve m'en était faite, je prendrai à ce moment-là les décisions qui s'imposent."

Le coroner Stanislas Déry avait conclu à un suicide. Selon le ministre Bédard, c'était le seul verdict possible compte tenu des faits mis en preuve.

Le jeune Richard Charest, 18 ans, a été trouvé pendu dans une cellule du poste de police de Québec le 12 août 1978. Une enquête du coroner Stanislas Déry avait conclu au suicide. Ce verdict avait soulevé une multitude de questions chez des groupes voués à la défense des droits de l'homme et chez les proches de la victime.

M. Bédard a rappelé que la Commission de police tient actuellement une enquête sur certains aspects reliés à l'affaire Charest, notamment sur les conditions de détention des témoins, et sur le fait qu'une Sûreté municipale a mené elle-même l'enquête dans un dossier où elle était impliquée.

## Québec s'explique...

(Suite de la première page)

"Québec, délégation générale du gouvernement du".

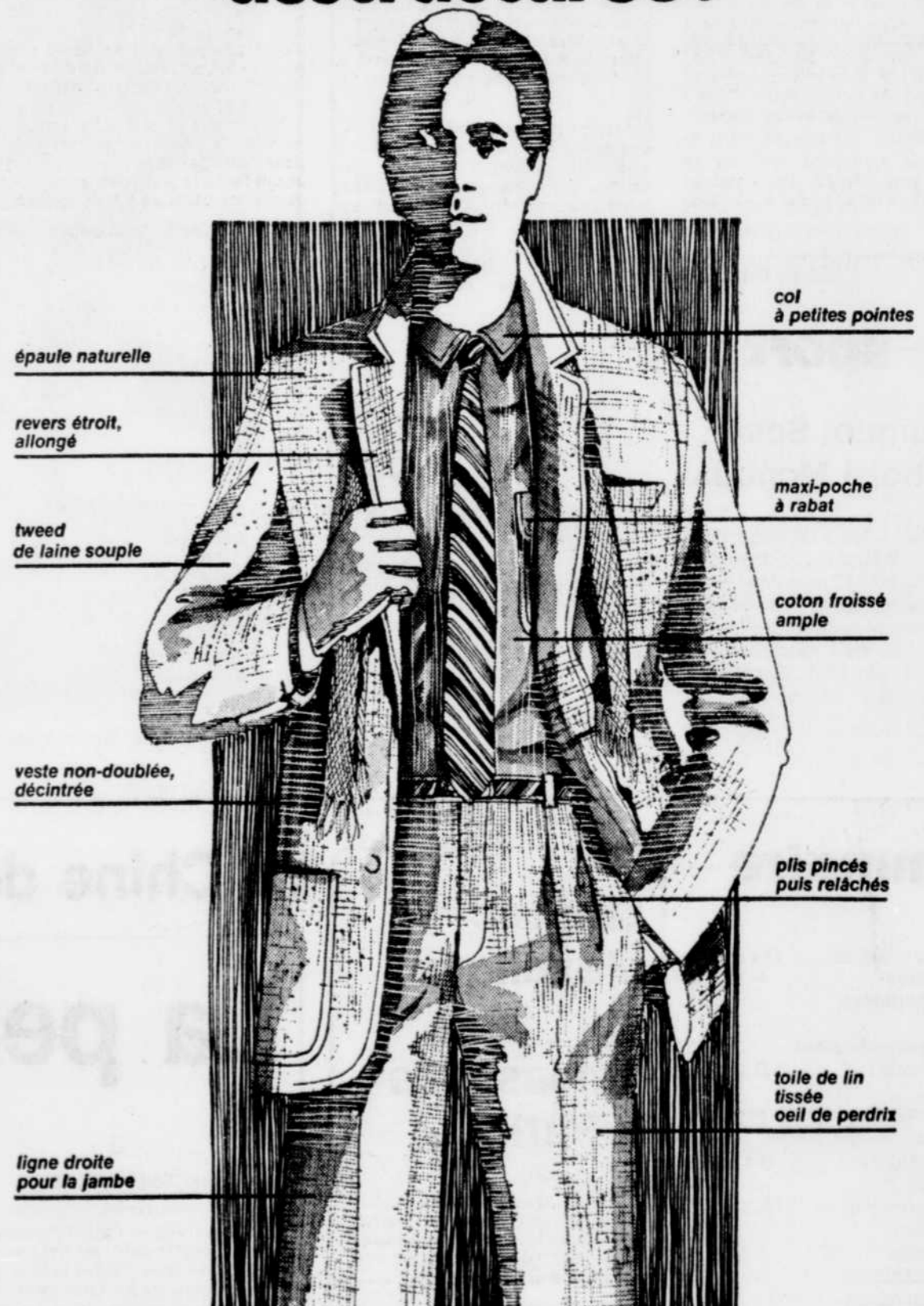
Dans l'édition du bottin de 1979, on retrouve les mêmes inscriptions qu'auparavant aux lettres D et Q.

Toutefois, l'éditeur du répertoire téléphonique a décidé cette année de faire précéder chaque inscription du mot "Ambassade", ce qui explique pourquoi on retrouve l'expression "Ambassade du Québec".

Selon le communiqué, la décision a été prise par l'éditeur, soit l'Office d'annonce du ministère français des Postes et Télécommunications, sans que le personnel de la Délégation du Québec n'ait eu à réviser cette formulation.

Aux Communes, hier, le ministre fédéral des Affaires extérieures, Don Jamieson, a commenté laconiquement: "Une simple inscription dans un annuaire téléphonique ne fait pas une ambassade."

notre veste de sport allégée... déstructurée!



D'une construction entièrement repensée: souple, non-doublée, pratiquement sans renforts intérieurs! Détails très apparents: toujours des proportions d'équilibre entre la coupe plus droite, les épaules naturelles, les revers étroits, allongés... et l'utilisation de matières naturelles et légères!

Exclusifs: notre veste déstructurée en tweed beige/brun, 36 à 42, \$195., notre pantalon griffé Calvin Klein, 30 à 34, \$80. La chemise décintree \$25. La cravate de laine \$12.

la maison  
**simons**  
place de l'hôtel-de-ville/place sainte-foy

Allez droit au but, lisez les pages sportives!

N'OUBLIEZ PAS

N'OUBLIEZ PAS

DERNIERE CHANCE DURANT LE MOIS DE MARS

PAS de TAXE SUR LES MEUBLES

De plus, nous paierons la taxe sur les appareils électriques.

Des prix spéciaux sans précédent dans tout le magasin.

prestige

Généreuse allocation d'échange.

**Gilemieux**

15, rue St-Louis, Lévis  
Tél.: 837-8821

# L'usine Chanteclerc suspend ses opérations

par Jean GARON

La fabrique d'eau de javel Chanteclerc, avenue du Colisée, à Québec, demeurera fermée tant et aussi longtemps que l'enquête en cours n'aura pas permis de déterminer les causes de la fuite et les moyens pour empêcher une répétition des événements survenus vendredi dernier.

C'est ce qu'a affirmé, hier, au SOLEIL, un porte-parole de la compagnie Bristol-Myers, propriétaire de cette entreprise, M. Jacques St-Cyr, gérant adjoint des ventes pour le Québec.

Cette enquête est menée par l'entreprise en présence de deux représentants du siège social sis à Toronto et avec la participation de représentants du Service de protection de l'environnement industriel, l'ingénieur Raynald Brûlotte, et de l'Inspection du travail au ministère du Travail, l'ingénieur Donald Arcand. Un enquêteur du ministère du Travail, M. Albert Bureau, doit également se rendre sur lieux aujourd'hui.

M. St-Cyr a par ailleurs déclaré que la fabrique ne serait pas rouverte avant que la population située aux environs de l'entreprise n'ait été informée et assurée que toutes les mesures de sécurité nécessaires ont été prises.

Une quarantaine de personnes, y compris des policiers, des pompiers et des ambulanciers, ont été incommodés par les vapeurs de chlore lorsqu'une fuite s'est produite vendredi dernier. Depuis cet accident, une pétition circule dans le quartier pour que la compagnie et les responsables de la santé publique accordent une

meilleure protection aux habitants du secteur.

## Une erreur humaine?

Avant même que l'enquête ait été complétée, le porte-parole de Bristol-Myers a néanmoins laissé entendre que la fuite pouvait être imputable à une erreur humaine, les valves conduisant du wagon contenant le chlore à l'intérieur de la fabrique ayant été laissées ouvertes pendant l'heure de repos alors qu'elles auraient dû être fermées.

Il a cependant été impossible d'obtenir des commentaires de la part des représentants des employés sur cette version de l'incident.

M. St-Cyr prétend pour sa part que la compagnie accorde une très grande importance à la sécurité et qu'elle a amélioré les mesures préventives depuis qu'elle a acquis la fabrique.

Il rappelle d'ailleurs que le Service des incendies de la ville de Québec procède chaque année à l'inspection des dispositifs de sécurité de la compagnie.

Cette information est confirmée par le chef Gonthier du service des incendies qui souligne que cette inspection se fait deux fois par année et que tous les pompiers de la caserne 11 y participent de façon à se familiariser avec les lieux.

Par ailleurs, la compagnie Bristol-Myers serait actuellement en train de mettre à l'essai un mécanisme d'alarme sur les valves servant à la distribution du chlore. En cas d'échappement, la valve se fermerait automatiquement en l'espace d'une seconde.

Quant aux citoyens habitant les rues avoisinantes de la fabrique qui cherchaient un responsable gouverne-

mental quelconque afin de faire valoir leurs doléances, ils pourront se tourner vers les Services de protection de l'environnement, secteur industriel.

Il semble bien, après une courte recherche, que ce soit là le service susceptible d'apporter les correctifs nécessaires à des situations du même

genre pendant que le ministère du Travail s'occupe principalement des questions touchant les travailleurs qui peuvent évidemment être affectés par de pareilles fuites.

Il y a également un autre organisme responsable en la matière mais qui est moins bien connu, le Département de santé communautaire (DSC). Dans le cas Chanteclerc, il s'agit du DSC de l'hôpital St-Sacrement.

Son directeur, le Dr Carol Grondin, a déclaré qu'actuellement l'action du DSC se bornait à faire intervenir les services gouvernementaux compétents, en l'occurrence ceux des Services de protection de l'environnement.

Le DSC a jusqu'à maintenant procédé à l'inventaire de quelque 300 usines, de toutes grandeurs, sur son territoire qui couvre le secteur haute ville (Champlain, Limoilou, Maizerets, Sainte-Odile, Vanier, Duberger et Les Saules).

Il faut maintenant passer à l'étape de la conception et de la mise en marche de programmes préventifs qui sont pour l'instant surtout axés sur la santé des travailleurs à l'intérieur de ces usines.

Il est évident, comme le souligne le Dr Grondin, que ce travail de prévention fait à travers un comité paritaire patron-syndicats ne pourrait être que de nature bénéfique pour la population environnante.

Toutefois, jusqu'à maintenant, le travail du DSC a plutôt été ponctuel comme dans un cas de radiation découvert dans une cour de rebuts et d'intoxication au plomb pour des gens travaillant en contact avec des batte-



Le Soleil, Gilles Lafond

## Enquête sur quatre policiers de Beauport

# Récit digne des scénarios les plus corsés

par Guy DUBE

Ce sont des faits dignes des meilleurs scénarios de films policiers américains qu'on entendus, hier, le juge Jacques Coderre et le commissaire Aimé-L. Raic, de la Commission de police du Québec, lors de la première journée d'audience de l'enquête sur la conduite de quatre policiers de Beauport.

Le plaignant, Gaétan Bélard, 18 ans, de la 108e Rue, à Beauport, s'est littéralement vidé le cœur pendant toute la journée d'hier et son contre-interrogatoire doit se poursuivre aujourd'hui.

Le jeune Bélard, un employé d'une station-service du boulevard

Sainte-Anne, s'est plaint de trois incidents survenus en mars 1977, en mars 1978 et en juillet 1978.

### Le 27 mars 1977

Lors de son premier "accrochage" avec les policiers, Gaétan Bélard était âgé de 16 ans. C'était le 27 mars 1977.

En compagnie de deux amis, Bélard roulait dans une automobile sur le boulevard Sainte-Anne. Bélard était alors assis sur la banquette arrière, ses deux amis prenant place à l'avant.

Leur véhicule a été intercepté par une auto-patrouille. Selon la version policière, le véhicule circulait à près de 100 mph. En sortant de l'auto, Bélard aurait dit à son ami qui

conduisait: "Ton char peut même pas faire du 30 mph..."

Bélard affirme qu'un des policiers accourus sur les lieux, l'agent Michel Gosselin (un champion levreur de poids, pesant quelque 260 livres), l'aurait pris par le collet et "tiré" dans le fossé.

"J'ai dit: Es-tu fou?" Bélard continue en jurant que le policier en question lui aurait donné "deux à trois tapes dans la figure" (le témoin s'est repris plus tard en disant que le policier lui a "passé la main" dans la figure), qu'il se serait assommé contre le capot (il a par la suite rectifié qu'il s'était frappé la tête dans l'encadrement de la portière en étant poussé dans l'auto-patrouille), que le policier aurait fermé la portière sur ses jambes et que son pantalon s'était déchiré.

Conduit au poste, l'agent Gosselin se serait alors vanté auprès de Bélard d'être un levreur de poids de 500 livres et qu'il pouvait "faire de la bouillie avec lui et lui casser les deux jambes". Le témoin affirme en outre avoir reçu "un léger coup de poing sur le front".

Aucune plainte n'avait été retenue contre Bélard et les policiers n'auraient pas voulu téléphoner à ses parents.

### Le 28 mars 1978

Le deuxième incident serait survenu un an et un jour plus tard, soit le 28 mars 1978. Gaétan Bélard était à la station-service où il travaille. Il était environ 22h50. Le plaignant était alors en compagnie de son amie et d'un copain.

Une auto-patrouille de Beauport vient s'immobiliser sur le terrain. Bélard sort et demande aux deux policiers d'aller ailleurs, parce que leur véhicule pouvait nuire aux camions-remorques venant s'approvisionner en gaz diesel à la station-service. Les deux policiers sont Michel Gosselin et Stanley Lynch.

Ce dernier serait sorti du véhicule et aurait répondu: "Ecoute, toé là, t'es baveux!" Lynch aurait alors poussé le jeune Bélard qui est retourné à l'intérieur de la station et verrouillé la porte.

Le policier Gosselin aurait alors placé son auto-patrouille devant la baie vitrée du garage vers lequel il aurait braqué les phares tout allumés. Un deuxième véhicule de police serait arrivé et aurait fait de même.

Bélard a fermé la station-service et a appelé une voiture taxi au lieu de s'en retourner avec son amie Sylvie Lafrance et son copain Constant Le-Rossignol, dans le véhicule de ce dernier.

Un taxi est venu chercher le trio. Une autre auto-patrouille serait arrivée, précédant le taxi. Les deux autres suivaient derrière. Le-Rossignol est sorti du taxi pour aller reprendre son véhicule.

Après s'être engagée dans une rue secondaire, l'auto-patrouille de Gosselin et de Lynch aurait doublé le taxi et l'aurait intercepté en utilisant les clignotants rouges. Lynch se serait approché et aurait dit à Bélard: "Sors de là. Attends pas qu'on le fasse de force!"

En sortant, Bélard aurait reçu un croc-en-jambe. Il a été conduit dans le véhicule de la police où la portière aurait encore une fois été refermée sur ses jambes. Le taxi a continué son chemin avec l'amie de Bélard.

Au poste de police, l'agent Gosselin aurait pris Bélard par le collet et l'aurait projeté sur une table. Puis par terre, en présence de Lynch, Gosselin aurait voulu "mettre des charges" contre Bélard, mais le sergent en service aurait refusé.

Bélard est retourné chez lui. Son copain Le-Rossignol est allé le rejoindre. En quittant la maison de Bélard, un peu plus tard, Le-Rossignol s'est aperçu que son automobile n'était plus là: les policiers l'avaient fait remorquer parce que stationnée dans une "zone dangereuse".

### Le 29 juillet 1978

Finalement, le troisième incident — et le dernier — raconté par le plaignant semble le plus percutant. C'était dans la soirée du 29 juillet dernier.

Bélard se promenait dans l'automobile de son père, en compagnie de son copain Jocelyn Caron. Il a été intercepté par une auto-patrouille sur la rue Sérénité, une rue isolée du quartier Villeneuve, à Beauport (à proximité du camping Villeneuve).

Les deux policiers de l'auto-patrouille, Jacques Leclerc et Marcel Pelletier, ont demandé les papiers d'enregistrement et le permis de conduire de Bélard, "pour fins de vérifications". "Ce ne sera pas long", auraient-ils dit à Bélard. Pressentant que quelque chose allait se produire,

le plaignant a verrouillé les portières de l'automobile et a monté les vitres.

Une deuxième auto-patrouille arrive quelque 20 minutes plus tard, selon la version du témoin, à l'intérieur de laquelle se trouvent les policiers Gosselin et Lynch.

Bélard a entrouvert la vitre latérale de l'auto et aurait reçu aussitôt un café dans le visage.

"Sors de là ou je tire!", aurait lancé l'agent Gosselin, revolver au poing et braqué vers Bélard. Gosselin aurait tiré un coup dans les airs. Puis il y aurait eu des coups de pied contre la portière.

Bélard est sorti et le policier Lynch lui aurait aussitôt asséné un coup de pied sur les testicules. Caron, le copain de Bélard, aurait été emmené dans l'autre auto-patrouille.

Gosselin aurait alors braqué son arme sur la tempe de Bélard, pendant que Lynch aurait arraché l'appareil stéréocassettes. Ce dernier aurait également éparpillé les cassettes, des papiers et croché la clef de contact de l'auto de Bélard.

Après avoir remis son revolver en place, Gosselin aurait projeté Bélard contre l'automobile pour ensuite le pousser dans un fossé, où une branche a déchiré la peau d'une hanche de Bélard. Le plaignant avait également mal à un oeil, mais ne sait pas pourquoi.

Les policiers se seraient sauvés. Le jeune Bélard est allé chez son amie qui lui a soigné son oeil et la blessure à la hanche. Puis il s'est rendu, en compagnie de son père, porter plainte au sergent responsable du poste de police. Il s'est également rendu à l'unité d'urgence de l'hôpital de l'Enfant-Jésus où un médecin, qui sera appelé à témoigner, a diagnostiqué des ecchymoses et a procédé au lavement d'un oeil.

Bélard n'a jamais revu ses papiers d'enregistrement et son permis de conduire et a dû s'en faire émettre

d'autres. Des photographies des blessures et des "bosses" sur l'auto ont été prises et ont été déposées à l'enquête, hier.

Deux jours après ces incidents, un lieutenant de la sûreté municipale de Beauport, M. G.-H. Flamand, serait allé voir les Bélard et leur aurait dit qu'il était "tanné de ces policiers" et que le tout serait référé à la Commission de police du Québec.

Sur résolution du conseil municipal de l'endroit, la Commission de police a par la suite été saisie du dossier et l'enquête poursuit son cours normal depuis ce temps.

Les audiences reprenaient à 9h30, ce matin, dans la salle du tribunal de la Commission de police du Québec, sur le boulevard Saint-Cyrille, à Sainte-Foy.



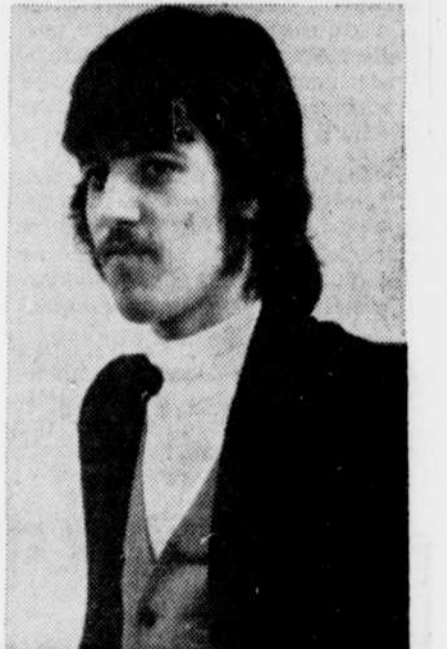
Le policier Michel GOSSELIN

Le Soleil, Yvon Mongrain



Le policier Stanley LYNCH

Le Soleil, Yvon Mongrain



Le témoin Gaétan BELARD

**DESSINS RENOVA**  
Rénovations & Transformations - Résidentielles & Commerciales - Plans - Devis - Surveillance - Plans pour demande de permis.  
418/651-5306

**Chez Perreault**  
Venez prendre un p'tit coup d'soleil  
PERREAULT  
Le féminin au singulier de France  
PLACE STE-FOY

**Sears**  
**AVIS A LA CLIENTELE**  
Dans nos pages publicitaires "La vente d'un jour" du Soleil, pages B 4, 5, R/18, on aurait dû lire Soutien-gorge Rég. 4.99 pour 3.27 au lieu de Rég. 5.99 pour 4.27.  
Simpsons-Sears Limitée

**Jacques Langlois**  
opticien  
D'ORDONNANCES  
**BEAUPORT** • Clinique Médico-Dentaire 739, Royale 661-0384  
**LIMOILOU** • 475, 3e Avenue 523-6690  
**L'HOTEL-DIEU DE QUEBEC** • 694-5086

**CAMPUS NOTRE-DAME-DE-FOY**  
5000, rue Saint-Félix  
Cap-Rouge, Québec G0A 1K0  
Enseignement et service de chambre et pension pour garçons et filles  
**COURS OFFERTS EN 1979-80**  
**SECONDAIRE V:** profils sciences-mathématiques sciences humaines  
**COLLEGIAL:** \* cours général (sauf l'option musique)  
arts plastiques (2 ans)  
\* programmes professionnels  
\* arts plastiques (2 ans)  
\* art vestimentaire  
\* garderie d'enfants  
\* estimation et évaluation foncière  
\* gérontologie (pour adultes)  
**RENSEIGNEMENTS: (418) 872-8041**  
**JOURNEES D'ADMISSION: 20 janvier, 17 février, 8 mars**

# éditorial

LE SOLEIL

Président du conseil et Éditeur:  
Jacques-G. Francoeur

Président et directeur général:  
Paul-A. Audet

Vice-président et trésorier:  
Charles-A. Poulin

Redacteur en chef et Éditeur adjoint:  
Claude Beauchamp

Directeur de l'information:  
Claude Masson

Directeur de l'édition:  
Marcel Pépín

## Le courage des francophones hors Québec

La triste et langoureuse complainte du "Canadien errant" pourrait-elle être un jour le lot de million de francophones hors Québec qui viennent de crier leur détresse à Ottawa lundi en rendant public leur projet de Constitution canadienne dans un document intitulé "pour ne plus être...SANS PAYS"?

A première vue, on pourrait le croire devant l'inutile menace que la minorité francophone brandit à la face du pays pour provoquer un changement constitutionnel majeur. Pour les francophones hors Québec, cette menace n'est rien d'autre que le départ du Canada pour "ceux qui n'auront pu supporter l'intolérance, l'absence d'ouverture et le refus de négocier" de la majorité nationale.

En publiant ce document, qui s'inscrit dans la continuité de son mémoire de 1977 sur la situation des minorités francophones au Canada, la Fédération des francophones hors Québec a posé un geste courageux en basant essentiellement son projet de refonte de la Constitution sur le sens de l'équité du peuple canadien.

Connaissant probablement mieux la mentalité de la majorité anglophone du Canada que bien des Québécois parce qu'ils la côtoient quotidiennement, les francophones hors Québec ont peut-être fait vibrer la bonne corde du

violon en misant sur la gentillesse britannique pour faire évoluer le dossier constitutionnel. En effet, la proposition de la FFHQ ne constitue pas un danger pour les acquis économiques de la communauté anglophone hors Québec, mais une contrainte essentielle d'ordre culturel qui, au rythme où vont les choses présentement, n'effarouche plus grand monde.

C'est donc au chapitre de l'équité que les anglophones pourraient se voir évaluer au cours des prochains mois par la minorité de culture française qui, éparpillée en fine poussière peu encombrante sur les terres anglophones du Nouveau-Brunswick, de l'Ontario et du Manitoba, se bat avec l'énergie du désespoir pour la survie de ses racines.

En effet, il serait vain de croire que la menace d'un départ massif vers d'autres horizons de ces citoyens, minoritaires soit mais économiquement bien intégrés à la majorité, puisse véritablement forcer le remaniement constitutionnel qu'ils souhaitent. Le même principe d'équité et d'égalité qui dicte les positions juridiques du gouvernement québécois envers la minorité anglophone s'applique dans les autres provinces, mais il est moins impératif parce qu'il ne subit pas cette fois la dure pression des intérêts économiques.

Financièrement, forte au Québec, la minorité anglophone peut encore exercer une influence prépondérante sur les politiques linguistiques, économiques et sociales du gouvernement. Ce n'est pas le cas en Ontario où un départ massif de la minorité d'expression française ne peut influencer l'état de l'économie.

Le véritable pouvoir des minorités linguistiques ne peut donc être autre qu'un pouvoir de persuasion gentil et bien articulé. Il serait surprenant qu'une majorité de francophones hors Québec accepte de suivre aveuglément les leaders francophones de la FFHQ vers l'exil, à moins que cet exil offre au moins les mêmes garanties de vie douce qu'ils détiennent présentement. En tout cas, le Québec, même s'il était heureux de voir revenir plusieurs brebis dans sa bergerie, ne peut présentement offrir ces garanties.

La révision constitutionnelle proposée par les spécialistes en droit de la Fédération des francophones hors Québec ne se présente pas comme une esquisse de législation rapidement bâclée, ou comme une série d'amendements à la formulation de la Constitution de 1867.

Il s'agit vraiment d'un modèle de refonte constitutionnelle, essentiellement basé sur le principe des deux peuples fondateurs et défini-

tivement orienté vers une structure législative originale qui permette aux minorités de faire accepter leurs revendications légitimes.

Appuyant la position du Barreau canadien, le FFHQ suggère la disparition de la monarchie au Canada pour la remplacer par une république fédérale de type parlementaire. Tous les francophones de partout dans ce pays étant au moins unanimes sur ce point, la république canadienne pourrait éventuellement voir le jour, advenant un déblocage politique important.

Convaincus que tout projet de révision constitutionnelle ne peut être valable s'il n'est pas fondé sur la double réalité de deux peuples et de dix provinces, les francophones hors Québec font preuve d'un réalisme méritoire quand ils constatent sans détour que toute réforme, "même si elle s'impose, risque de déséquilibrer les forces gouvernantes et de créer une certaine insécurité chez ceux qui détiennent le contrôle de l'économie."

C'est justement là que se complaisent les forces obscures qui neutralisent les efforts de rajeunissement de la Constitution depuis des années, bafouent la justice et attisent le nationalisme québécois.

Monique PAYEUR

## Négligence étonnante

Dans le jugement qu'il a rendu au début du mois de février sur la mort de trois dynamiteurs survenue à la baie James, le coroner spécial Me Cyrille Delage relève une négligence étonnante de la part d'une compagnie de construction.

Le coroner remarque que les dynamiteurs n'avaient pas la formation nécessaire et que la façon d'obtenir des cartes de compétence dans ce domaine laissait à désirer.

C'est l'explosion de bâtons de dynamite qui avait causé la mort de ces trois travailleurs dans une carrière de la baie James le 22 septembre dernier.

Le moins qu'on puisse dire c'est que la compagnie y est allée passablement en amateur pour récupérer des bâtons de dynamite non explosés: en l'occurrence, une pelle mécanique avec des travailleurs comme guide. C'est une machinerie lourde télécommandée qu'il faut utiliser dans ces cas.

Evidemment, à la suite des faits révélés à l'enquête, le coroner ne pouvait faire autrement que de décréter que les décès étaient accidentels sans responsabilité criminelle pour quiconque.

Toutefois, même s'il n'y a pas de verdict de négligence criminelle, on ne peut décerner de médaille à cette compagnie pour ses méthodes de travail.

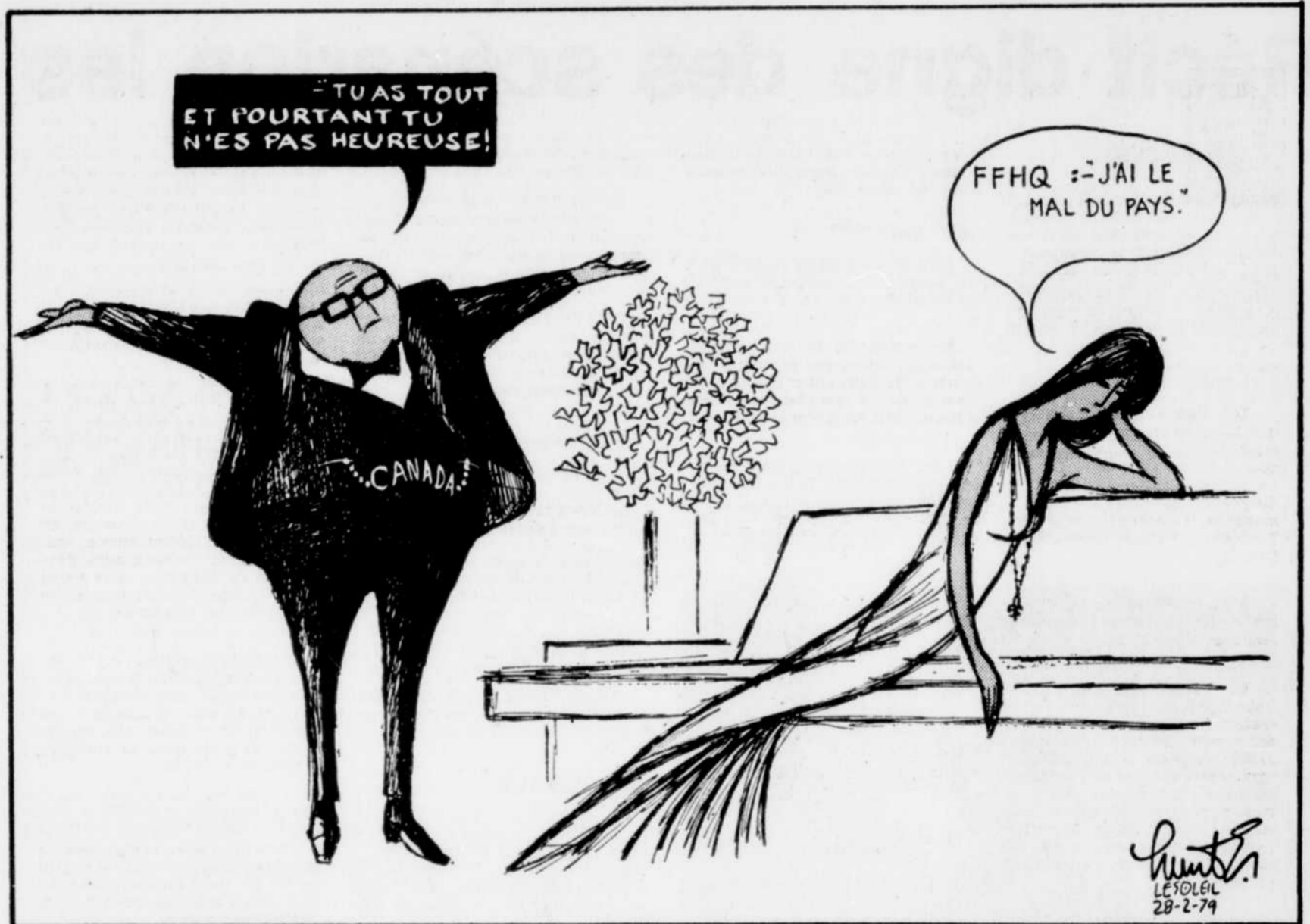
Si cet accident pouvait inciter les compagnies à se montrer une fraction plus prudente afin de diminuer le nombre des accidents de travail, ce serait un acquis. Les accidents de travail sont si nombreux au Québec et entraînent une telle dépense qu'ils "constituent maintenant une plaie économique suppurante."

Plus de 265.000 accidents du travail se sont produits au Québec en 1977. En moyenne chaque année, un travailleur sur huit subit un accident du travail et pour un travailleur sur treize cet accident entraîne une absence au travail. Les accidents de travail entraînent des pertes salariales de \$1 milliard 200 millions en regard d'une masse salariale de \$30 milliards.

Sans aucun doute, dans les cas comme celui qui nous intéresse présentement, le travailleur pourrait se prévaloir du droit que s'approprie à lui reconnaître le législateur de refuser une assignation jugée dangereuse.

En effet, la réforme des lois du travail en matière de santé et de sécurité est amorcée depuis le dépôt du Livre blanc présenté par le ministre d'Etat au Développement social, Pierre Marois, le 19 octobre 1978. C'est un événement important dans le domaine des conditions de travail.

Maréchal FRANCOEUR



## point de vue

### La France privée de majorité et d'opposition

par Raymond ARON  
de l'Agence Opera Mundi

PARIS — Le soir du deuxième tour des élections, Robert Fabre se déclarait libéré de l'allégeance au programme commun de la gauche. Quelques jours plus tard, en un langage moins direct, les dirigeants du Parti socialiste prenaient à leur tour la même liberté.

L'unité de la gauche avait été rompue en septembre 1977 et simulée vainement pour le deuxième tour des élections de 1978. La défaite de mars consacrait la faillite de l'entreprise que symbolise le Congrès d'Épinay, la formation d'un nouveau P.S. qui, sous l'autorité de François Mitterrand, commençait la longue marche vers le pouvoir par l'intermédiaire de l'alliance avec le P.C.

Depuis lors, bien loin de s'unir dans l'opposition, les trois partis de gauche se sont éloignés les uns des autres. Plus que jamais, le P.C. renouvelle ses attaques contre le P.S. coupable de "dérive à droite". Une fraction des radicaux de gauche a fait sécession. Sur la question européenne qui domine les débats français jusqu'en juin prochain, les divergences entre P.S. et P.C. que le programme commun camouflait de

son mieux, apparaissent au grand jour.

Le P.C. se déclare hostile à l'élargissement de la communauté européenne, donc à l'entrée de l'Espagne et du Portugal alors que la majorité du P.S. prend une position contraire. Le langage du P.C. rappelle celui qu'il employait, à l'époque où se discutait l'armée européenne: la même propagande nationaliste, la même exaltation de l'indépendance et de la souveraineté nationale contre les institutions supranationales et l'impérialisme américain ou germano-américain. Le P.S., même s'il dénonce les sociétés multinationales, continue d'appartenir au Parti proeuropéen; seul le Ceres — l'aile gauche du P.S. — adopte une attitude proche de celle du P.C.

**Paradoxe**  
La majorité devrait vivre des jours paisibles et heureux, puisque le pays légal lui a confirmé le mandat de gouverner la France et qu'elle retrouve, en face d'elle, ni équipe constituée ni programme de substitution. Paradoxe français: la situation est tout autre. La majorité, elle aussi, a éclaté en morceaux. Les députés du R.P.R. approuvent par leurs votes l'action du gouvernement.

Mais les militants du Rassemblement, leur Président Jacques Chirac en tête, critiquent et parfois même condamnent avec violence le Président de la République et son Premier ministre. Tout se passe comme si, en arithmétique parlementaire, ce gouvernement n'était soutenu que par un quart des électeurs. Les élections de juin à l'Assemblée de Strasbourg risquent, en effet, de dégager non une majorité et une opposition mais quatre partis dont celui du Président de la République ne sera pas nécessairement le plus nombreux.

Peut-être, Valéry Giscard d'Estaing regrette-t-il aujourd'hui d'avoir demandé et obtenu la première consultation proprement européenne. L'Assemblée de Strasbourg existait et ne troublait guère le sommeil des adversaires les plus résolus de la supranationalité. La modification du mode d'élection a déclenché la tempête. Elue au deuxième degré, par les Assemblées nationales, l'Assemblée de Strasbourg trainait une vie obscure, presque ignorée par la presse.

Emanation directe des peuples d'Europe, se contentera-t-elle des pouvoirs qu'elle a exercés jusqu'à présent et que le traité de Rome lui accorde?

Du coup, le débat de la C.E.D. renaît de ses cendres et le R.P.R. retrouve les accents passionnés d'il y a vingt-cinq ans. Qui osera dire que les Français sont versatile? Les communistes et les gaullistes sont restés fidèles à eux-mêmes, en un autre sens, par leurs dissensions.

Quant à l'UDF, elle constitue un animal hybride et original; en elle s'unissent les disciples de Jean Monnet et les marginaux de la majorité gaulliste, tous à mi-chemin, par nécessité, entre les extrêmes, partisans de la confédération.

#### Aucun danger

Le gouvernement ne court pour l'instant aucun danger. Jacques Chirac ne remet pas en question l'alliance avec l'UDF, donc l'unité de la majorité victorieuse de mars dernier. Mais en dehors même de sa philippique contre le parti étranger, il n'approuve pas la politique économique de Raymond Barre, tout en la tolérant. Il déclare, en toute occasion, que la lutte contre le chômage devrait être la priorité des priorités. Il ne rejette pas en principe la libération des prix mais il appelle de ses vœux une action plus volontariste — expression vague qui suggère

un esprit différent de celui de l'actuel gouvernement.

Pourquoi la stabilité d'un pouvoir à ce point discuté par les deux tiers ou les trois quarts des élus? Réponse facile: le miracle de la Constitution. Avec une Constitution du type de celle de la IV<sup>e</sup> République, aucun gouvernement ne parviendrait à s'imposer. Aujourd'hui, le R.P.R. n'a d'autre choix qu'entre la sous-coopération ou une crise ministérielle. Or, s'il dépose une motion de censure contre le gouvernement que le P.S. et le P.C. voteraient avec lui, le Président de la République a le droit, en réplique, de dissoudre l'Assemblée. Menace que le Président ne mettra peut-être pas à exécution mais qui fait réfléchir Jacques Chirac.

Supposons que le Président se contente de choisir un autre Premier ministre; rien ne prouve que ce dernier se soumettra à Jacques Chirac, en contradiction avec la doctrine constitutionnelle que les gaullistes eux-mêmes ont élaborée et pratiquée les premiers. En ce domaine, à coup sûr, Valéry Giscard d'Estaing est un héritier fidèle du Général de Gaulle.

#### Critiques faciles

La Constitution réduit à un

rôle ingrat la fraction secondaire de la majorité, j'entends la fraction qui ne tient pas la clé du régime, l'Élysée. Jacques Chirac ne pouvait pas ne pas accentuer ses différences avec le parti du Président afin de démontrer le nombre et la constance de sa clientèle. Il n'était pourtant pas contraint de pousser la polémique aussi loin et d'user de formules injurieuses. Le débat européen n'influe pas directement sur l'autorité ou l'efficacité du gouvernement. Il ne crée pas moins l'impression d'une France divisée.

De même, une semblable opposition semble s'exprimer contre la politique de Raymond Barre. Qui ne souhaite une croissance plus forte et une réduction du chômage? Mais l'équilibre des paiements extérieurs limite la liberté de manœuvre de n'importe quel gouvernement: ni Marchais ni Mitterrand ni Chirac n'ont présenté un plan plausible qui permettrait de relâcher la contrainte des paiements extérieurs et de combattre le chômage par la relance de l'économie.

Il est facile de critiquer la politique Barre mais quelle est la politique de remplacement?

## La "fiction" de l'énergie nucléaire

"La fiction nucléaire" ou les lendemains énergétiques des Québécois.

Que seront-ils ces lendemains énergétiques des Québécois?

Long métrage de Jean Chabot produit par l'Office national du Film. "La fiction nucléaire" pose avec éloquence cette question.

Le film selon les termes mêmes du réalisateur vise à lancer un vaste débat qui a cours dans plusieurs pays dont le Canada.

Grand producteur d'électricité, le Québec doit-il se lancer dans ce cou-

rant accepté de développer l'énergie nucléaire?

Pour répondre à cette question, il faut regarder avec recul le développement des richesses naturelles des Québécois, l'attitude de nos dirigeants politiques et le rôle de l'Etat, l'exportation de nos richesses naturelles, l'importation des capitaux américains et leur importance dans le processus décisionnel de l'Etat.

Si les auteurs du film se défendent bien de soutenir quelque thèse, ils démontrent pourtant bien notre surproduction en électricité, notre dépen-

dance envers les Etats-Unis qui ont acheté nos "surplus", qui financent nos grands projets comme celui de la baie James, et la faiblesse de nos politiques en regard de ce monstre que sont les multinationales et les grands consortiums financiers d'outre-frontière.

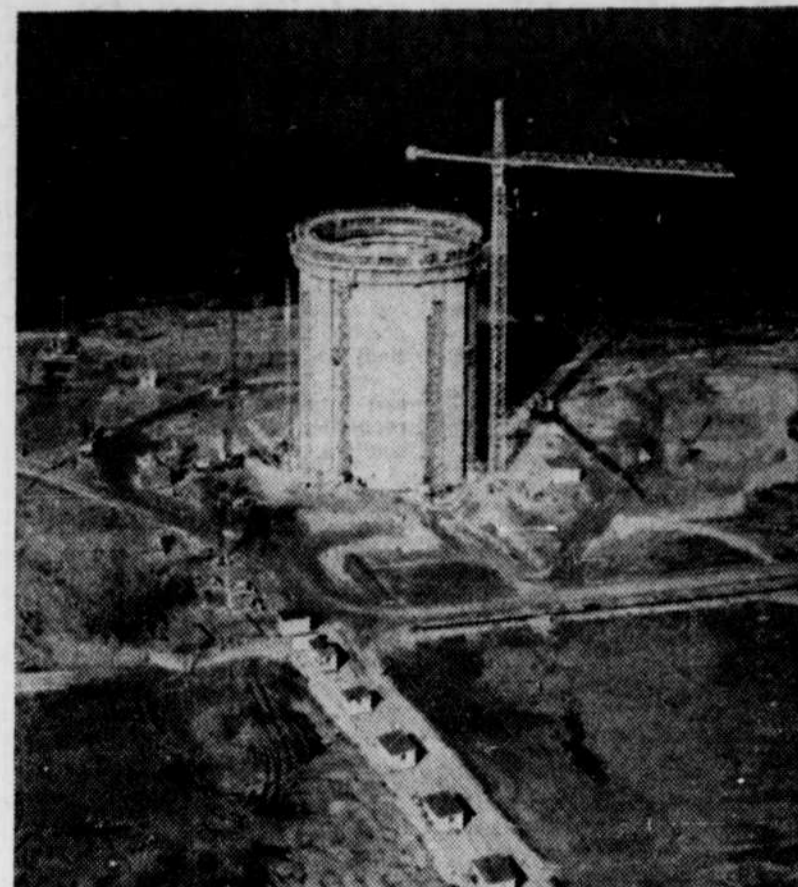
La production au Québec de l'énergie nucléaire est-elle nécessaire; dans quelle mesure assurer son développement sur notre territoire n'est pas tout simplement répondre aux besoins des "autres"?

Le dossier de recher-

ches qui donna naissance à ce film est fort révélateur. Assuré principalement par le travail de Mme Solange Vincent, ce dossier permet aux Québécois d'interroger le développement, leurs dirigeants et leur avenir.

Dans une série de quatre articles nous traduirons les grandes lignes de ce document riche en information:

- l'énergie nucléaire;
- l'électricité;
- à qui profite nos richesses?;
- qui décident...pour nous?



Gentilly I au moment de la construction.

# Vers un développement inconsidéré



andré dionne

"La poursuite du développement de l'énergie nucléaire est indispensable et tout ralentissement dans l'exécution des programmes nucléaires doit être évité afin de promouvoir l'utilisation pacifique de l'atome" (1).

Les intentions des dirigeants du monde occidental y sont ici clairement établies. Le Sommet économique de Bonn (Allemagne fédérale) en juillet dernier réunissait les dirigeants les plus influents du monde occidental dont Pierre Elliott Trudeau, premier ministre du Canada.

Ainsi, moratoire ou pas, l'énergie nucléaire doit se développer sans souffrir de délai.

Le programme de l'Hydro-Québec prévoit l'implantation de 30 réacteurs au cours des 24 prochaines années de façon à porter à 30,000 mégawatts en l'an 2000 l'énergie produite par ces réacteurs nucléaires. Le nombre des réacteurs peut varier selon leur taille; les CANDU (Canadian Deuterium Uranium) actuels sont de 500, 600, 750 et 800 mégawatts de puissance installée.

Les sites étudiés pour l'implantation des parcs de réacteurs sont Valleyfield, Andréville (Saint-André de Kamouraska) Saint-Roch-des-Aulnais, Montmagny, Grondines et Sainte-Croix de Lotbinière.

A Gentilly, d'autres réacteurs peuvent y être installés.

Les chiffres présentés par l'Hydro-Québec sont cependant fort différents de ceux présentés par la Direction générale de l'énergie du Québec: pour 1990, 1,540 mégawatts seulement d'énergie électrique produits par les centrales nucléaires.

Gentilly I, construit à compter de 1966, est entrée en fonction en avril 1971.

Gentilly I n'aura fonctionné que 167 jours depuis 1971 et la Commission canadienne de l'énergie atomique songe à l'éliminer du réseau en raison de plusieurs faiblesses dont la difficulté de garder sous contrôle un tel système.

Gentilly II doit entrer en fonction en 1981, avec deux années de retard. D'une capacité de 600 mégawatts, cette centrale aura coûté \$1 milliard, 100 millions. Trois fois le coût prévu.

Comme son précédent, Gentilly II n'aura pas de bâtiment aspirateur de la radioactivité en cas d'accident comme en possèdent les centrales ontariennes (Pickering).

Quant à Gentilly III, on ne sait pas encore s'il sera un réacteur de 900 mégawatts ou une centrale de huit réacteurs de 850 mégawatts chacun.

### Programme canadien

Le programme nucléaire pour l'ensemble du Canada est tout aussi ambitieux que celui de l'Hydro-Québec.

Dans une étude préparée à la demande du ministère fédéral de l'Énergie des Mines et des Ressources (2), on croit que la produc-

tion d'énergie électrique devra suivre un rythme de croissance de 3,1 par année, de 1975 à 2025.

L'énergie produite par des centrales nucléaires passera de 5 à 37 pour 100 de l'énergie électrique produite sous toutes ses formes.

En 1975, l'énergie produite par des centrales nucléaires était de l'ordre de 3,000 mégawatts; cette production sera portée à 69,300 mégawatts en l'an 2000 et à 101,750 mégawatts en l'an 2025.

Une telle production équivalait à celle de 405 centrales d'une puissance équivalant à celle de Gentilly I (250 mégawatts).

### Problèmes, risques et dangers...

Cependant, malgré des programmes d'expansion bien établis, il est de moins en moins certain que ces réacteurs dans leur conception actuelle puissent être construits de façon tout à fait sécuritaire.

C'est tout au long du cycle du combustible nucléaire que les effets de la pollution radioactive de l'eau, de l'air et du sol se répercutent sur l'homme et son environnement.

La première partie du cycle comprend les activités d'extraction, la concentration du minerai, la fabrication des barres de combustible et leur introduction dans le réacteur. La seconde partie va du remplacement des barres irradiées, leur entreposage temporaire, leur retraitement et le stockage temporaire ou permanent.

Dans les mines, l'accumulation du gaz "radon" représente un danger certain pour la santé des travailleurs. Des études font état du

taux de cancer plus élevé chez les travailleurs de l'uranium.

Le Dr Selikoff, du New York Mount Sinai School of Medicine Research, affirme que "c'est en toute connaissance de cause que les autorités gouvernementales exposent les travailleurs à des dangers certains et qu'ils ne font même pas appliquer leurs règlements fort défectueux par ailleurs."

Même si on prétend que les dangers d'accidents sont infimes voire négligeables, il a été découvert que le dispositif de refroidissement de secours du cœur du réacteur ne serait peut-être pas en mesure d'injecter l'eau de refroidissement assez rapidement pour remplacer le processus régulier de refroidissement: les barres de combustibles vont tordre, les tubes pressurisés vont éclater, d'énormes quantités de gaz et de substances radioactives vont se répandre, de violentes réactions chimiques vont se produire et suffisamment d'hydrogène s'en dégagera pour provoquer des explosions pouvant fendre l'enceinte du confinement.

Les plans d'évacuation en cas de catastrophe ne sont pas connus des populations environnantes et elles ne sont pas informées des dangers de vivre à proximité des centrales: dommages génétiques et taux de cancer beaucoup plus élevés.

### Les déchets

Le cauchemar de tous, partisans ou adversaires du nucléaire, c'est le problème de disposer définitivement des déchets radioactifs pour des milliers d'années.

Le Canada a adopté la solution de l'enfouissement; mais, elle est loin d'être au point. Les déchets doivent être placés dans un contenant scellé de façon à demeurer

isolés des nappes d'eau souterraines pendant 250,000 ans.

Le choix d'un emplacement préliminaire ne sera pas fait avant 1980 et les premières excavations vers 1985.

Entre-temps, au Canada et ailleurs dans le monde les déchets s'accumulent et sont entreposés de façon fort temporaire et précaire.

### Calmer le public

Les auteurs de l'étude pour le ministère fédéral de l'Énergie affirment que "les perceptions du public à l'égard des risques et incertitudes reliés à l'énergie nucléaire constituent un véritable problème qu'il nous faut résoudre au plus tôt si nous voulons mettre en place une capacité de production d'énergie nucléaire grandement accrue."

"Beaucoup d'experts du domaine scientifique ont la certitude que les risques reliés à ces facteurs (pollution thermique, dégagements radioactifs, déchets radioactifs, accidents, vol, terrorisme) sont minimes ou peuvent être résolus de façon satisfaisante" (3).

On peut ajouter à ces risques l'installation de centrales dans la vallée du Saint-Laurent reconnue comme une zone de forte instabilité sismique.

Pourtant, l'étude Rasmussen qui était à la base du système de sécurité des centrales américaines vient d'être révoquée comme telle parce que les marges d'erreur prévues en 1975 sont plus grandes. Il faut noter aussi que cette étude est aussi utilisée par les scientifiques canadiens.

Le Dr Norman C. Rasmussen, professeur au Massachusetts Institute of Technology (MIT) a admis que des études conduites ultérieu-

rement à 1975 révèlent que le facteur "incertitude" est de deux à trois fois plus élevé que prévu (4).

Un autre affirmait que les avis des experts scientifiques sur la sûreté et la sécurité des centrales nucléaires diffèrent beaucoup selon leur degré d'indépendance vis-à-vis de l'industrie nucléaire.

"Vous pouvez acheter toutes les données dont vous avez besoin. Si vous obtenez des informations contraires à vos intérêts, vous pouvez les détruire, les manipuler... Plusieurs scénarios ont été élaborés qui n'ont qu'un seul objectif: la protection des intérêts à court terme de l'industrie au détriment de l'intérêt général" (5).

Cette industrie, généralement des entreprises filiales de sociétés multinationales, est particulièrement puissante: Westinghouse, General Electric, Babcock and Wilcox, Vickers, IBM...

### C'est pas l'affaire du public

Et puis! C'est pas l'affaire du public, lancera en février 1977 un cadre de l'Hydro-Québec (6) Robert Volders. La sécurité, c'est un problème de la responsabilité des scientifiques.

Un tel débat dans le public équivalait à un dialogue de sourds alors que le ministre délégué à l'Énergie, Guy Joron, promettait un référendum sur la question.

- (1) New York Times, 16 juillet 1978.
- (2) Les lendemains énergétiques des Canadiens, page 181.
- (3) Les lendemains énergétiques des Canadiens, page 152.
- (4) New York Times, 20 janvier 1979.
- (5) New York Times, novembre 1974.
- (6) The Gazette, février 1977.

# Requiem pour une réforme défunte



gilles lesage

La réforme électorale, surtout celle du mode de scrutin, est entrée dans le cycle de l'arc-en-ciel, celui des livres qui changent de couleur au rythme des saisons et des années.

On attendait avec impatience le code électoral tant promis et dix fois déjà remis sur le chantier; c'est d'abord à un livre vert ou document de travail auquel nous aurons droit, suivi l'an prochain d'un livre blanc ou énoncé de politique, qui ne sera toutefois mis en oeuvre qu'au cours de la prochaine législature, soit après 1980, ou même 1981. A moins que l'on recommence, avec un livre jaune...

On aurait dû s'en douter. Après deux ans de gestation lente et prudente, le ministre d'État à la réforme électorale et parlementaire faisait savoir, il y a trois mois, qu'il se heurtait au conservatisme

de ses collègues. "Si vous avez un conseil des ministres qui a été élu selon un certain mode de scrutin, confiait M. Robert Burns, il est assez difficile d'expliquer à ce même conseil que le mode de scrutin qui les a portés au pouvoir n'est pas bon et qu'il doit être changé. Il est évident que lorsqu'un ministre a à réformer un certain nombre d'institutions politiques à l'intérieur d'une société, il se heurte à un certain conservatisme, même au conseil des ministres formé par le Parti québécois."

Tout en jugeant "normale" cette attitude, M. Burns ne désespérait pas de la modifier, prenant pour acquis qu'il faut absolument corriger la situation actuelle et se rendre à quelque chose qui est le plus proche possible de la volonté populaire en termes de pourcentage du vote.

### Le PQ s'engage...

Disant cela, M. Burns ne faisait que se conformer au programme officiel du PQ, qui souhaite "que la répartition des sièges reflète les opinions et intérêts des citoyens", et qui le précise ainsi: "Un gouvernement du PQ s'engage à maintenir le mode de scrutin actuel, mais à y ajouter un élément de représenta-

tion proportionnelle pour que les tiers des sièges de l'Assemblée nationale soit pourvu par des députés élus suivant le vote préférentiel accordé aux partis politiques reconnus, c'est-à-dire ceux qui auront fait élire au moins dix députés ou ceux qui auront recueilli au moins 10 pour 100 des votes."

Que la république "était belle sous l'empire! Ce qui semblait si clair et simple, il y a quelques années, est devenu terriblement complexe et embrouillé. Les délais et les explications fusent: il faut consulter, la population ne sait pas de quoi il en retourne, elle ne connaît que le mode de scrutin actuel (un nominal à un tour), il ne faut pas la brusquer ou précipiter des décisions aussi fondamentales concernant les prérogatives démocratiques, etc., etc.

Et de recourir, une fois de plus, à la solution la plus facile: celle des livres aux couleurs de l'arc-en-ciel, qui permet d'ajourner indéfiniment une réforme à laquelle on se targue de croire toujours. Mais le vent de la réforme souffle-t-il toujours?

Il est permis de se le demander, puisque le livre blanc promis pour la fin du printemps se contentera de faire état de diverses hypothèses,

sans en privilégier une. Car toutes, préviennent le premier ministre et M. Burns, comportent des désavantages et des inconvénients.

### Servis par le système

A la remarque de la consultation qu'il entreprend le gouvernement ne s'engage même pas à modifier le mode de scrutin. Il laisse entendre qu'au bout de la ligne, s'il n'y a pas de consensus, le système actuel pourrait être conservé tel quel.

Quelle aberration! C'est pourtant ce même système que le PQ décriait avec raison quand, en 1970, il faisait élire sept députés avec 24 pour 100 des suffrages, et encore plus en 1973, alors que 30 pour 100 des suffrages ne lui donnaient que six députés. Il est vrai que les choses ont été modifiées en 1976, le PQ recueillant 41 pour 100 des votes mais faisant élire plus de 60 pour 100 des députés.

Par hasard, ministres et députés actuels seraient-ils devenus peu enclins à modifier un système qui les a bien servis à la longue? Et l'Opposition n'en fait-elle pas autant, en espérant que son tour revienne un jour?

Je veux bien croire que le

cabinet est imprégné de toutes les vertus démocratiques, mais j'ai quand même quelques appréhensions à cet égard. Je m'inquiète quand le ministre de l'Environnement, M. Marcel Léger, se demande: les députés élus à la proportionnelle représenteraient-ils vraiment les intérêts de la population ou ne risquent-ils pas d'être des technocrates très au-dessus des besoins réels et "palpables" de la population? Je m'étonne encore plus quand le même ministre reconnaît qu'avec le vote proportionnel, "les idées des gens seraient mieux représentées"; toutefois, on ne vote pas que pour des idées, continue M. Léger, mais aussi pour des personnes qui veulent se faire élire, et qui tentent donc de répondre aux besoins de leurs électeurs.

### Non au code électoral?

Cela m'intrigue, car M. Léger est en quelque sorte l'organisateur et le stratège en chef du PQ, dont les organisateurs semblent plus préoccupés de trouver la bonne recette référendaire et électorale que de pousser le gouvernement à remplir les engagements du parti. Plus intrigant encore, les projets de M. Burns sont passés au crible de

l'aile "réaliste" du Cabinet — pour ne pas dire électoraliste — sous l'égide d'un comité formé de MM. Léger, Lucien Lessard et Guy Tardif. Ce comité est chargé de s'assurer que les projets de réforme électorale collent à la réalité et ne bouleversent pas les traditions...

Quant à moi, je déplore vivement que l'aile dite réaliste ait pris le pas dans cette affaire et que la réforme essentielle — celle du mode de scrutin — soit remise aux calendes grecques.

La refonte de la loi et de la carte électorales, la liste permanente, le registre des électeurs, ce ne sont pas à des aspects négligeables, certes, mais à la condition que la base soit ferme et solide. Or, elle ne l'est pas et restera ainsi tant que l'abcès du mode de scrutin ne sera pas crevé.

Ployant sous les livres de couleur, se drapant du drapeau de la démocratie et du réalisme, le gouvernement vient en fait de dire non à un code électoral qui se tienne et ait du sens.

Requiem pour une réforme défunte?

Je le crains fort, hélas.

# la page des lecteurs

## Des affirmations gratuites sur le concours "Neige sur Québec"

Monsieur Paul Roux  
Journaliste aux arts  
Journal LE SOLEIL

J'ai lu votre article concernant le concours de photographie "Neige sur Québec" organisé conjointement par le Carnaval de Québec et la Société des photographes artisans.

Je n'ai pas l'intention de discuter le jugement que vous portez sur les photographies exposées. Je respecte votre jugement en tant que critique avec tout ce que cela comporte.

Toutefois, j'espère que vos écrits ont dépassé votre pensée lorsque vous laissez sous-entendre clairement que monsieur Marc Hardy aurait invité ou suggéré le nom d'un juge qui aurait pu l'avantager à l'attribution des prix.

J'ai parlé de votre article avec quelques personnes qui connaissent monsieur Hardy, et, pas une n'était d'accord avec ce que vous avancez, sur monsieur Hardy et par

le fait même sur monsieur Kedl, de façon aussi diffamatoire.

Je vous demande donc de vous rétracter dans vos propos qui atteignent la réputation d'un bénévole qui a fait beaucoup pour la photographie à Québec et de monsieur Kedl qui est lui-même un professionnel reconnu et qui n'accepterait certainement pas de risquer sa réputation dans une intrigue de coulisse.

Réal Cloutier  
Québec.

■ Je n'ai pas écrit, ni même pensé, que MM. Hardy et Kedl étaient malhonnêtes. J'ai simplement voulu souligner que le fait d'être à la fois organisateur et participant à un concours constituait, en soi, un conflit d'intérêts. Cette règle est si universellement admise que, dans la presque totalité des concours, la participation des organisateurs est exclue.

Paul ROUX

## La grève touche surtout les petits

M. le rédacteur en chef,

Il y a maintenant plusieurs semaines que les autobus de la Commission de transport de la communauté urbaine de Québec ont déserté les rues de la région. Même alors que le thermomètre indiquait régulièrement des minima records, quelque 120.000 usagers quotidiens se trouvaient à pied, privés de leur moyen de transport coutumier.

Si les plus chanceux (ceux qui, par exemple, sont maintenant véhiculés par des camarades de travail) ne sont pas trop dérangés par la grève qui sévit à la CTCUQ; on ne saurait en dire autant des centaines de personnes qui chaque jour, matin et soir, sont forcées d'attendre, le pouce en l'air sur le coin

d'une rue, le bon vouloir d'un automobiliste charitable.

Mais alors, est-il normal que nous ayons à subir une autre grève du transport en commun? Combien de temps encore les personnes âgées devront-elles, pour la moindre sortie, se payer le luxe de prendre un taxi? Car il est à espérer qu'on ne leur demande pas de marcher dans les rues glissantes et achalandées de la ville. Encore moins de faire de l'auto-stop.

L'usager du transport en commun est privé de son droit de circuler. Il y a déjà longtemps qu'on l'a abandonné au profit de l'automobiliste. En fait, à Québec, rien n'est trop beau pour ce dernier. Toutes proportions gardées, notre

agglomération urbaine est dotée d'un des réseaux d'autoroutes les plus sophistiqués d'Amérique du Nord. À \$20 millions du mille, l'autoroute Dufferin-Montmorency est la plus chère du continent.

Pendant ce temps, ceux qui n'ont pas les moyens de se payer une auto — les démunis quoi — doivent accepter sans broncher des hausses de tarif répétées, un service d'une qualité douteuse, des grèves de plus en plus longues et nombreuses. Pourtant, à entendre les dirigeants syndicaux, c'est pour le bien de ceux-là que se font les arrêts de travail.

On ne semble pas se rendre compte que se sont presque toujours les moins fortunés qui souffrent le plus durement des effets d'une telle grève. Que ce soit à court, moyen, ou long terme, ils demeurent les grands perdants, car les problèmes de fond ne sont jamais qu'effleurés. Les syndicats ne s'en préoccupent pas, faute de voir plus loin que le bout du nez de leurs syndiqués; tandis que les gouvernements intéressés ne paraissent pas vouloir s'embarasser de politiques saines et cohérentes de transport en commun. Force est de constater, que de part et d'autre, nous sommes trop nombreux à réagir de façon égoïste — sinon inconsciente — à des problèmes qui nous mènent lentement vers un avenir pour le moins hasardeux.

Marc Fortier  
Québec.

## Imprévoyance du CN

M. le rédacteur en chef,

Je ne sais pas quelle a été la raison pour la fermeture de la gare du palais et son déplacement à Ste-Foy. Mais ce que j'ai vécu le 13 février 1979, en essayant de voyager par le train à Montréal (et, avec moi, beaucoup d'autres, mérite d'être mentionné.

Passe qu'à la suite du Carnaval, des grèves des deux compagnies d'autobus, etc., le transport a été débordé par les demandes. Passe encore le fait que le CN n'a pas été capable de prévoir le surplus de passagers — cependant bien prévisible — et agir en conséquence. Passe aussi que je n'ai pas pu "m'embarquer" ce matin-là, parce qu'il ne restait plus de place dans

le train — 3 jours après la clôture du Carnaval. Mais attendre 15 minutes avec le reste de la foule, à l'extérieur de la "gare", à moins de 30 centigrades, dans le vent glacial, pour apprendre cette bonne nouvelle par la voix d'un haut-parleur, ça dépasse les limites de bon sens.

Quels que soient les défauts de la gare du palais à Québec, au moins il y avait là suffisamment d'espace pour mettre les passagers à l'abri des caprices du temps. Il y avait aussi des kiosques pour pouvoir se nourrir et distraire un peu. Et pour une capitale d'un Etat, c'était une gare sûrement beaucoup plus digne de représentation que cette chaumière de Ste-Foy.

V. Krizanova Sillery.

## Le maire Pelletier: "Pourquoi s'en faire?"

"Messieurs les administrateurs de la CTCUQ, maires et échevins de quartier,

J'avais toujours cru que la partie silencieuse était le groupe de payeurs de taxes et que nous, bonnes gens, vous remettraient, en vous élisant, la responsabilité de faire fonctionner la Communauté urbaine avec tous les services que vos électeurs attendent de vous. Mais, c'est présentement le contraire, vous gardez le silence.

Dimanche dernier, par le truchement de la télévision, au programme "Monsieur le maire Jean Pelletier, vous parle" quelques questions lui ont été posées au sujet de la CTCUQ. Ses réponses ont été des plus négatives, à savoir: si une ville comme Québec pouvait se passer encore bien longtemps d'un transport en commun? La réponse fut: que les gens savaient très bien s'organiser et que la population semblait heureuse et que même les gens d'affaires ne se plaignaient pas trop. Allez vous promener dans

les centres d'achats, Laurier et Fleur de Lys, y compris, et vous entendrez un autre son de cloche.

Moi, messieurs les élus, je peux vous dire que nous sommes bien lésés dans nos droits et que depuis un (1) mois, sans services, nos comptes de taxes porteront quand même sur une période de douze (12) mois.

Lorsque monsieur le maire

mentionne que les droits acquis des chauffeurs ne seront pas attaqués, en êtes-vous bien sûr? Car, le contraire nous prouve le contraire.

Le groupe des cinq cents (500) chauffeurs n'ont certainement pas voté à 99 pour 100 pour le plaisir d'aller en grève, où est le bobo? Se pourrait-il que les administrateurs de la CTCUQ aient vu une fois de plus trop grand? Exemple: garage, ce gros éléphant blanc dont on ne

peut même plus savoir le coût et que ces déficits doivent être absorbés par nous en taxes, en plus d'être privés de notre seul moyen de transport.

Je vous en prie, faites bouger cette administration qui selon nous semble malade.

Yolande BERNARD  
Québec.

## Reproches aux chauffeurs

M. le rédacteur en chef,

Il y a quelque temps, j'écrivais en cette page afin de saluer dignement une très belle action qu'avait posée des hommes et des femmes en venant en aide à leurs frères et sœurs éprouvés par la vie. (Cf. Bel exemple, Opinion du Lecteur, 9 février 1979, dans LE SOLEIL).

Aujourd'hui, j'écris à nouveau, motivé cependant par une cause d'une tout autre nature, celle-ci étant antisociale, irrespectueuse à l'endroit des citoyens et humainement très décevante: il s'agit de l'attitude adoptée sciemment par les chauffeurs d'autobus de la CTCUQ. En effet, ceux-ci, n'étant pas parvenus à un accord avec leur

employeur, décidèrent de recourir à un moyen très radical et beaucoup trop fréquent dans notre société: la grève.

Que ces gens aient quelque chose à reprocher à leur employeur, je le comprends; qu'ils aient à réclamer une amélioration de leurs conditions de travail, ça, qui ne le désire pas? mais que ces mêmes gens se servent de personnes innocentes en tant qu'otages, là, je ne suis plus d'accord du tout.

Depuis le 20 janvier passé, premier jour de cette malheureuse circonstance, combien de personnes de toutes les couches de la société, les plus nombreuses étant évidemment issues des classes les plus vulnérables et démunies, doivent souffrir de l'absence de ce moyen de transport devenu si vital dans notre région? Les chauffeurs s'en soucient peu semble-t-il. Ils ne sont pas pires que les autres travailleurs qui recourent eux aussi à ce moyen de pression ignoble et injuste, nous diront-ils en défense.

Marc Boiteau  
étudiant à l'université Sainte-Foy.

## Des citoyens ont protesté

M. Claude Masson

A la lecture de votre éditorial du 16 février, on pourrait croire qu'il n'y a que vous à être ému par la grève qui frappe la CTCUQ. A vous entendre, les formations politiques municipales ne contesteraient que "quand c'est facile de le faire". Vous profitez d'un éditorial sur le transport en commun pour faire une digression dénigrant une prise de position de l'Union des citoyens de Sainte-Foy qui n'a rien à voir avec cette question, à savoir notre retrait du comité sur l'avenir de la Base de plein air de Sainte-Foy.

Sachez, Monsieur le Directeur de l'information, que nous n'avons pas attendu cette grève à la CTCUQ pour nous intéresser au problème du transport en commun et opter franchement pour ce mode de transport si déficient dans la région de Québec (point important de notre programme, présence d'un membre de l'UdC au CRUTEQC).

S'émouvoir lors d'une grève, c'est facile; s'impliquer au niveau

du transport en commun d'une façon soutenue et cohérente, c'est plus exigeant et plus sérieux: c'est la voie que nous avons prise. Pendant que vous composiez votre éditorial, l'UdC tenait une réunion dans le quartier Laurentien où un des points à l'ordre du jour était justement le transport en commun; un projet précis intéressant les résidents de ce quartier de Sainte-Foy va bientôt aboutir.

Le transport en commun est pour nous une priorité alors qu'il ne l'est pas pour les élus des villes de la CUQ; la façon dont ils aménagent leur municipalité et la part du budget qu'ils consentent à consacrer à ce service essentiel le prouvent aisément. Les responsabilités profondes de la situation actuelle sont à ce niveau; ne vous trompez pas de cible.

Nous avons déjà dénoncé à plusieurs reprises les choix de la ville de Sainte-Foy à cet égard (exemple: plus de \$500.000 pour réaménager les feux de circulation

du boulevard Laurier et seulement \$900.000 comme contribution annuelle à la CTCUQ). Qu'avez-vous écrit sur ces choix lorsqu'ils ont été faits? Qu'avez-vous écrit sur le transport en commun lors de la présentation des budgets municipaux? Votre réveil est tardif et votre émotion de circonstance, facile et peu compromettante.

Mais venons-en à notre décision au sujet de la Base de plein air de Sainte-Foy. Sur quoi vous basez-vous pour affirmer que l'UdC a "peur d'être obligée d'étudier un sujet à fond et de s'impliquer dans une décision commune"? C'est précisément parce que nous avons étudié le problème sous tous ses angles que nous en sommes venus à la décision de quitter le comité. Le dossier de la Base de plein air, nous le connaissons: nous n'avons pas attendu pour cela la formation d'un comité, pas plus que nous avons attendu le bon vouloir de la ville pour élaborer notre projet de 18 quartiers, nos propositions sur le budget, la démocratie municipale...

Croyez-vous que c'est avec un comité comme celui formé par la ville qu'on va étudier à fond un dossier? Trouvez-vous représentatif de la ville de Ste-Foy un comité où l'on regroupe 4 représentants des clubs de l'Age d'or, 4 représentants des clubs sociaux (Richelieu, Optimiste...), 2 des Chambres de commerce... sur 16 participants et où l'UdC n'a pas eu droit à plus d'un représentant? Où sont les représentants des locataires (ils sont 56 pour 100 à Ste-Foy), du quartier Laurentien (il y a 5 représentants du quartier Notre-Dame sur 16), des usagers...? Que pensez-vous d'un comité qui, une fois formé, apprend un fait nouveau biaisant son mandat (l'affaire Nobel)? Il est parfois plus courageux et plus honnête de démissionner d'un comité et d'en donner les raisons que de continuer à y participer, se taire et mentir à la population sur le véritable rôle de ce comité.

Pendant une dizaine d'années, la ville s'est impliquée dans cette Base de plein air pour arriver

aujourd'hui à une impasse. Notre rôle n'est pas de nous "impliquer dans une décision commune" pour rattraper les erreurs commises par ceux qui sont au conseil de ville depuis des années. Qu'ils prennent leurs responsabilités.

C'est parce que maintenant cette responsabilité est difficile à assumer politiquement que le conseil de ville veut faire endosser par un comité les décisions impopulaires qu'il aura à prendre. Vous pouvez apprécier ce genre de participation, pas nous. Si cette manipulation des groupes de citoyens peut vous convenir, nous, elle nous répugne.

C'est après de longues discussions que nous avons décidé de nous retirer de ce comité car nous ne pouvions plus cautionner un procédé que nous n'approuvons pas.

F. Hubert,  
Président,  
Union des citoyens  
de Sainte-Foy.

## à nos lecteurs

LE SOLEIL publie avec plaisir les lettres de ses lecteurs. Les opinions doivent être appuyées du nom et de l'adresse de leurs auteurs. LE SOLEIL se réserve le droit d'éditer et de raccourcir les lettres publiées.

LE SOLEIL, fondé en 1896, est imprimé au numéro 390, rue St-Vallier est, Québec, G1K 7J6, par Le Soleil Limitée. "Courrier de la deuxième classe - Enregistrement no 1206".

SERVICE AUX ABONNÉS (TIRAGE)  
647-3333

RENSEIGNEMENTS REDACTION  
647-3233 647-3394

# La protection du public

L'Ordre des infirmières et infirmiers du Québec a toujours veillé à la protection du public. Ses membres ont reçu une formation qui leur permet de donner des soins de haute qualité auxquels le public a droit dans le domaine de la santé.

Or, à l'heure actuelle, le Gouvernement du Québec veut approuver deux nouveaux règlements qui auraient pour conséquence de diminuer la qualité des soins infirmiers. Désormais, des personnes qui n'ont pas la formation ni la compétence requises pourront accomplir les mêmes fonctions que l'infirmière et l'infirmier.

L'Ordre des infirmières et infirmiers du Québec s'oppose donc catégoriquement à l'approbation de ces nouveaux règlements et s'interroge, à juste titre, sur les véritables motifs du Gouvernement dans cette affaire.

La protection du public, on y croit!

...mais le gouvernement y croit-il vraiment?

# On y croit!



Ordre des infirmières et infirmiers du Québec

# faits divers

## La mort du jeune André Genest Yvon Villeneuve n'a vu personne mais a cru avoir heurté du bois

par Lucien LATULIPPE

Entendu comme témoin principal, hier après-midi, lors de l'enquête du coroner sur la mort du jeune André Genest, de Sainte-Foy, Yvon Villeneuve, âgé de 39 ans, du 8035 rue de la Franchière, dans le quartier Charlesbourg-Ouest de Québec, a soutenu qu'il n'avait vu personne sur la route. Il a avoué que son auto avait heurté quelque chose. Par le bruit, il a cru que c'était du bois, un tréteau par exemple. Mais il a déclaré qu'il n'avait vu aucun tréteau sur la route avant d'entendre le bruit.

A Me Maurice Lagacé, qui présidait l'enquête et qui lui demandait pourquoi il ne s'était pas arrêté, M. Ville-

neuve a répondu que son auto avait été endommagée antérieurement dans un autre accident et qu'il avait attendu d'être chez lui pour vérifier les nouveaux dommages.

Agé de 47 ans et demeurant au 2365 rue Notre-Dame, dans le quartier Laurentien de Sainte-Foy, André Genest a été trouvé mort dans le fossé bordant la route de l'aéroport, à peu de distance de la rue Notre-Dame, le 31 juillet dernier, vers 7h30 du matin. Il était parti à pied de chez sa pistite amie, Nancy Leclerc vers 0h30, le même jour, pour rentrer chez ses parents, un parcours de cinq minutes à pied.

L'autopsie pratiquée par le Dr Richard Authier a révélé qu'André Genest avait succombé à de multiples fractures avec hémorragies internes. Le détective Michel Busque a produit des photos de la scène de la tragédie et le constable Michel Cloutier a précisé l'endroit où il avait trouvé des débris de verre de phare d'auto et un morceau de métal rouge provenant d'une aile d'auto.

### Question alcool

Les témoins ont été interrogés par Me Marc-André Boulianne, représentant de la Couronne, qui était assisté du détective Michel Gauvin. Me Gaston Savard était l'avocat de M. Villeneuve. Le

coroner a ajourné son verdict à la semaine prochaine.

Interrogé sur ses allées et venues du 30 juillet, M. Villeneuve a déclaré qu'il était arrivé d'un voyage dans le Bas-du-Fleuve, vers 16h, et qu'il avait passé la soirée dans un café-terrace de la rue Saint-Jean, à Québec. Il y a rencontré des gens dont il ne connaît ni l'adresse ni le métier. Il connaît le nom de l'un d'eux, mais il ne sait où il demeure.

Yvon Villeneuve reconnaît avoir consommé quatre ou cinq petites bouteilles de bière durant la soirée. Il est parti, il ne sait à quelle heure, pour aller reconduire

à Sainte-Foy un jeune homme qu'il ne connaissait pas.

C'est en lisant la nouvelle concernant la mort du jeune Charest dans LE SOLEIL du lundi soir, 31 juillet, que M. Villeneuve a présumé que son auto pouvait être celle qui avait heurté le piéton. Il a fait le lien entre la tragédie



Yvon Villeneuve, lors de son témoignage devant le coroner Maurice Lagacé.

## Marc Crépin tenu criminellement responsable de la mort de Perras

par Lucien LATULIPPE

Marc Crépin, âgé de 33 ans, du 511 rue Bernatchez, à Vanier, a été tenu criminellement responsable de la mort de Guy Perras, âgé de 21 ans, du 1150 rue Villebon, à Québec. Il sera appelé à comparaître par avis de sommation.

Cette décision a été rendue publique, hier, par Me Maurice Lagacé qui avait présidé, la semaine dernière, l'enquête du coroner pour établir les circonstances qui ont entouré la mort de M. Perras.

L'enquête a révélé que M. Perras était passager dans l'auto de Mlle Lucille Daignault, du 3000 chemin Sainte-Foy, à Sainte-Foy, et qu'il avait perdu la vie lorsque cette voiture de marque Datsun a été heurtée à l'arrière par la Chrysler de M. Crépin.

La tragédie s'est déroulée le 21 novembre dernier, vers 21h15, sur le boulevard de la Capitale, en direction ouest. Un camion-remorque s'était renversé sur la chaussée entre le boulevard Laurentien et le boulevard Bertrand. La Sécurité du Québec avait détourné la circulation au boulevard Laurentien et, pour ce faire, des feux avaient été installés pour prévenir les automobilistes. Il y avait une camionnette de la voirie portant une flèche jaune clignotante, une auto-pairouille avec ses feux rouges tournoyants et des feux de bengale.

La circulation était lente et plusieurs véhicules avaient dû s'immobiliser pour pouvoir prendre la file. Les quatre derniers automobilistes à se présenter à cet endroit ont vu leur véhicule embouti à la suite de l'im-

paet tragique.

### Feux visibles de loin

Ces quatre témoins ont déclaré au coroner qu'ils avaient vu les feux de loin et qu'ils avaient pu facilement s'immobiliser pour attendre le tour et s'insérer dans la file. Mlle Daignault était la dernière et elle a vu une grosse voiture s'amener à vitesse élevée. Ce fut la collision et elle a perdu conscience.

Au cours de son témoignage, M. Crépin a soutenu

qu'il n'avait pas vu les feux clignotants jaunes et rouges, ni les feux de bengale. Il a ajouté que son attention était attirée par ce qui se passait sur la voie opposée. Il a reconnu avoir bu au cours de la journée de la tragédie une grosse bouteille de bière à l'heure du dîner, deux petites à la fin de l'après-midi et deux autres en début de soirée. Pour souper, il a mangé deux hot dogs.

Aucune trace de freinage n'a été relevée sur la scène de l'accident. M. Crépin dit

qu'il a aperçu la voiture de Mlle Daignault à 20 pieds devant lui. Trois témoins ont déclaré que M. Crépin dégageait une odeur d'alcool.

Dans son verdict, le coroner note qu'il ne peut attacher de valeur au témoignage de Crépin quant à la quantité de bière qu'il a bue. Il conclut en précisant qu'il ne voit aucune autre cause pour expliquer la tragédie que l'état d'ébriété de M. Crépin qu'il tient criminellement responsable de la mort de Guy Perras.

et le bruit qu'il a entendu en roulant sur la route de l'aéroport. Il en a parlé avec son frère et il s'est rendu à la police le lendemain avec un avocat.

M. Villeneuve a déclaré qu'il avait voyagé avec son auto dans la journée du 31 juillet et qu'il l'avait garée au même endroit que de coutume dans le jour, près du 7 rue Saint-Vallier est, où il travaille.

## UN BOUCHER RIEN QUE POUR VOUS

Nous nous spécialisons dans la préparation des viandes pour le congélateur telles que boeuf, porc, veau, volailles, emballées, au prix du gros. Préparation du lundi au samedi midi.

<b>GROS POULET</b> CONGELÉ, ÉVISCÉRÉ Canada, Cat. Utilité 5 à 8 lb	<b>1.29</b>
<b>CRETONS MAISON</b> apprêts selon les meilleures traditions, contenant de 2 lb	<b>3.69</b>
<b>SAUCISSE</b> LARD et BOEUF emballage de 1 lb	<b>1.39</b>
<b>POITRINES DE POULET</b> bien dodues, congelées, boîte de 5 lb	<b>7.99</b>
<b>CUISSES DE POULET</b> congelées boîte de 5 lb	<b>6.59</b>
<b>ROTI DE SOC et</b> D'ÉPAULE DE LARD complet	<b>1.35</b>

<b>BACON ECONOMIQUE</b> TRANCHÉ SANS COUENNE FABRICATION MAISON emballage 1/2 lb	<b>.65</b>
<b>ROSBIF DE</b> SURLONGE désossé, complet lb	<b>2.79</b>
<b>LANGUE DE BOEUF</b>	<b>lb .95</b>
<b>JAMBON COTTAGE FUMÉ</b> Complet (SOC DE PORC)	<b>lb 1.95</b>

• Commandes téléphoniques exécutées avec soin, du lundi au vendredi  
• Stationnement pour notre clientèle à côté du magasin  
• Nous vous offrons un vaste choix de jambons et bocce préparés à la mode d'outre-fois.

**Carrier & Coulet** Tél.: 522-5291  
345, RUE DU PONT, QUE. BOEUF DE L'OUEST GROS ET DETAIL

## LE RETOUR AU VRAI CONFORT... NOTRE CAUSEUSE EN COTON IMPRIMÉ



**\$468.**  
DISPONIBLE IMMEDIATEMENT

**LE MOBILIER**  
231, ST-PAUL, QUEBEC, TEL.: 692-0760  
PLACE STE-FOY, STE-FOY, TEL.: 656-9545  
PLACE DU ROYAUME, CHICOUTIMI, TEL.: 545-2840

<b>BOTTES et SOULIERS</b> Militaires usagés A partir de <b>\$3.99</b>	<b>BOTTES MUK LUK</b> Polaires, blanches. Également disponibles: bleu Air Force et kaki Armée. <b>\$21.99</b> blanches	<b>SACS A DOS</b> • Différents modèles • Authentique militaire • Civil A partir de <b>\$3.49</b>
<b>LUNETTE DE SECURITE</b> Valeur de \$12.99 pour <b>\$2.49</b>	<b>MITAINES</b> polaires style militaire (blanches). Neuves, doublure amovible. <b>\$19.99</b>	<b>COUTEAU et BAIONNETTE</b> A partir de <b>\$2.99</b>
<b>Authentiques SACS DE COUCHAGE</b> Militaires, en duvet, pour froid extrême. Parfaite condition. A partir de <b>\$4.99</b> Militaires, en polyester, pour saison estivale. A partir de <b>\$2.49</b>	<b>PEINTURE</b> Blanc Email Latex <b>\$8.49 \$6.99</b> Gris à plancher <b>\$7.99</b>	<b>COFFRE A MUNITION EN ACIER</b> Peut être utilisé comme coffre à outils. <b>\$10.99</b>
<b>VETEMENTS MILITAIRES VARIÉS</b>	<b>SURPLUS DUPONT INC.</b> LIQUIDATIONS: MILITAIRE - FAILLITES - TRAVAIL - MFG. 465, rue Du Pont (centre-ville, près Charest) Québec G1K 6N3 — 529-0941 731, 2e Avenue, Québec, Limoilou G1L 3B6 — 524-6029	

## Enquête de Paradis le 28 mars

Accusé d'un meurtre avec préméditation et de trois tentatives de meurtre, Yvon Paradis, 30 ans, de Joly, subira son enquête préliminaire au palais de justice de Québec, le 28 mars.

L'homme a comparu devant le juge Louis Fortin, de la Cour des sessions de la paix, hier matin, et par l'intermédiaire de son procureur, Me Guy Roy, il a nié sa culpabilité, choisissant d'être jugé par un juge et 2 jurés.

Le procureur du ministère public, Me Marc-André Boulianne, a obtenu du juge que les trois chefs d'accusation de tentative de meurtre demeurent liés à celle de meurtre, sous la juridiction de la Cour supérieure.

A la suite de l'enquête tenue devant le coroner J.-Armand Drouin, Yvon Paradis a été inculpé du meurtre avec préméditation de son fils Guy, âgé de six ans, le 3 février. En outre, il est accusé de tentative de meurtre sur les personnes de son épouse Emilienne Picard, âgée de 41 ans, de son fils Eric, huit ans, et de Carl Bolduc, 12 ans.

On se rappellera que le drame s'est déroulé dans une maison mobile, du carré Turmel, à Joly, dans le comté de Lotbinière, alors que l'homme aurait frappé ses victimes à coups de marteau.

# Mêlez-vous de vos affaires!



Ecoutez

**CBV RADIO 980 AM**



une radio bien de chez nous

à l'image de tous les Québécois

Publié par le service de publicité/radio/télévision Société Radio-Canada/Québec

**C'EST LA SEMAINE DES  
EXCELLENTS PRODUITS ROBIN HOOD  
ACHETEZ-EN UNE GRANDE QUANTITE!**



**MELANGE  
A GATEAUX  
SAVEURS ASSORTIES  
ROBIN HOOD**

bte 18 oz **.79**



**TARTES SANS  
CUISSON  
SAVEURS ASSORTIES  
ROBIN HOOD**

bte 10 oz **.89**



**GRUAU  
PRECUIT  
ROBIN HOOD**

bte 13 oz **.69**



**FARINE TOUT  
USAGE  
ROBIN HOOD**

sac 3.5 K **2.10**  
sac 10K **5.99**



**MELANGE  
A GATEAU  
DES ANGES BLANC  
ROBIN HOOD**

bte 14.8 oz **1.10**

*"Chez nous, on vous reconnaît"*

**CASINO**



**PATE  
A TARTE  
ROBIN HOOD**

bte 19 oz **.75**



**GLACAGE  
A GATEAUX  
SAVEURS ASSORTIES  
ROBIN HOOD**

bte 6.5 oz **.51**



**MINI-  
PIZZA  
DE LUXE  
SURGELEES  
GUSTO**

bte de 4 **1.75**



**GRUAU  
ROBIN HOOD**

**RAPIDE**  
bte 2.25 K **1.49**  
**INSTANTANE**  
bte 2 K



**GERME  
DE BLE  
REGULIER  
OU MIEL  
KRETSNER**

bocal 12 oz **.95**

**MELANGE  
A GATEAUX  
SAVEURS ASSORTIES  
ROBIN HOOD**

sachet 8.8 oz **2/.69**



**MELANGE  
A  
POUDING  
SAVEURS  
ASSORTIES  
ROBIN HOOD**

bte 8.7 oz **.50**

**PATE  
A PAIN  
SURGELEE  
ROBIN HOOD**

pqt 1 lb **.25**

# ORANGES JAFFA

VARIETE NAVEL  
SUCREES ET JUTEUSES  
PRODUITS IMPORTES 12 pour **1<sup>38</sup>**

# OIGNONS JAUNES

PRODUITS DE L'ONTARIO  
CANADA # 1 cello 5 lb **.69**

# POMMES

VARIETE CORTLAND  
PRODUIT DU QUEBEC  
CANADA DE FANTASIE cello 5 lb **1<sup>29</sup>**

# CONCOMBRES

DE SERRE  
VARIETE SANS PEPIN  
PRODUIT DE L'ONTARIO ch. **.79**

MAYONNAISE  
PURE  
KRAFT

bocal 500 ml

**.95**

KETCHUP  
AUX TOMATES  
HEINZ

bout. 20 oz

**.79**

SAUCE  
HOT CHICKEN  
ESTA

bte 14 oz

**2/.55**

MARGARINE  
GOLDEN GIRL  
DURE

pqt 1 lb **.43**  
MOLLE

cont. 1 lb **.59**

PECHES  
DEMIES  
ST-CASTIN

bte 19 oz

**.65**

# BOEUF

CANADA CATEGORIE "A"  
RUBAN ROUGE  
PALETTE A BOUILLIR lb **1<sup>18</sup>**

# LARD SALE

ENTRELARDE lb **1<sup>28</sup>**

ROTI  
HAUT DE COTE OU  
COUPE EUROPEENNE lb **1<sup>38</sup>**

PIZZA  
TOUTE GARNIE  
ZOOM 2 / 8" **1<sup>99</sup>**

ROTI  
DE COTES CROISEES lb **1<sup>88</sup>**

FILET  
DE MORUE FRAIS lb **1<sup>98</sup>**

BOEUF HACHE  
ORDINAIRE lb **1<sup>18</sup>**

SAUCISSON  
EN MORCEAU  
ST-CASTIN lb **1<sup>09</sup>**

"Chez nous, on vous reconnaît"

# CASINO



POIS ET CAROTTES  
CATEGORIE DE CHOIX  
AYLMER bte 14 oz **.39**

POIRES BARTLETT EN MOTTES  
CANADA DE CHOIX  
AYLMER bte 14 oz **.55**

TAMPONS SAPONIFIES  
S.O.S. bte 10 **.53**

POULET DESOSSE  
ESTA bte 7 oz **.82**

DETERGENT LIQUIDE  
POUR VAISSELLE  
PALMOLIVE bout. 1.5 l. **2<sup>25</sup>**

THE EN SACHETS  
ORANGE PEKOE  
SALADA bte 60 **1<sup>79</sup>**

SAUCE A LA VIANDE  
POUR SPAGHETTI  
FREDDY bocal 24 oz **1<sup>80</sup>**

COCKTAIL DE FRUITS  
CANADA DE CHOIX  
AYLMER bte 14 oz **.63**

BREVAGE DE FRUITS  
SAVEURS ASSORTIES  
ALLEN bte 48 oz **.59**

BEURRE D'ARACHIDES  
CREMEUX  
SCHWARTZ bocal 500 g **1<sup>10</sup>**

SAVON DE TOILETTE  
CASHMERE BOUQUET barre **.23**

DENTIFRICE  
ULTRA-BRITE tube 100 ml **1<sup>12</sup>**

POUDRE DE BEBE  
JOHNSON cont. 255 g **1<sup>36</sup>**

BISCUITS SALES  
SALTINES  
McCORMICK bte 16 oz **.79**

GARNITURES POUR TARTES  
AUX FRAISES  
VACHON bte 19 oz **.98**

GARNITURE POUR TARTES  
FRAISES ET RHUBARBE  
VACHON bte 19 oz **.85**

SIROP CONTRE LA TOUX  
MATHIEU bout. 170 ml **1<sup>20</sup>**

SHAMPOING POUR CHEVEUX  
NORMAUX OU GRAS  
BODY ON TOP bout. 225 ml **1<sup>69</sup>**

TARTES AUX POMMES  
Mrs SMITH bte 8" 26 oz **1<sup>29</sup>**

LOTION A MAIN  
PARFUME OU INODORE  
WONDRA bout. 400 ml **1<sup>99</sup>**

BREVAGE DE FRUITS  
SAVEURS ASSORTIES  
ROUGEMONT bte 10 oz **.21**

FROMAGE  
FONDU  
VELVEETA

bte 2 lb

**2<sup>89</sup>**

BISCUITS  
TI-COQ  
LIDO

cello 283 gr

**.95**

SAVON  
EN POUDRE  
A.B.C.

bte 6 L

**1<sup>89</sup>**

CAFE  
INSTANTANE  
MAXWELL HOUSE

bocal 10 oz

**4<sup>99</sup>**

BETTERAVES  
MARINEES  
ST-CASTIN

bocal 24 oz

**.55**

SOUPE POULET ET RIZ  
CREME DE CHAMIGNONS - CREME  
DE POULET AYLMEY bte 10 oz **.31**

MAIS EN CREME  
CANADA DE CHOIX  
AYLMER bte 14 oz **.41**

GARNITURES POUR TARTES  
FRAMBOISES  
VACHON bte 19 oz **1<sup>29</sup>**

BISCUITS ASSORTIS  
McCORMICK'S  
sac à languette 350 gr **.89**

BONBONS GELEES GEANTES  
JU-JUBE  
DARE sac refermable 624 gr **1<sup>09</sup>**

LINGES TOUT USAGE  
BLEU OU ROSE  
CHIFFONS J bte 10 **1<sup>17</sup>**

FEVES AU LARD  
AVEC SAUCE TOMATES  
HEINZ bte 8 oz **.35**

SERVIETTES SANITAIRES  
CONFIDET REGULIER bte 48 **2<sup>99</sup>**

SOUPE TOMATE  
CAMPBELL bte 10 oz **.23**

HARICOTS JAUNES ET VERTS  
COUPES CANADA DE CHOIX  
AYLMER bte 14 oz **.33**

POIS VERTS ASSORTIS  
CANADA DE CHOIX  
AYLMER bte 14 oz **.34**

AVEC LES PRODUITS  
DE QUALITÉ



C'EST CERTAIN!

JUS DE TOMATES  
bte 19 oz **.37**

TOMATES  
CANADA DE CHOIX bte 28 oz **.64**

OIGNONS SUCRES  
bocal 12 oz **.85**

SACS POUBELLES  
INTERIEUR pqt 10 **.41**

CURE-OREILLES  
bte 180 **.81**

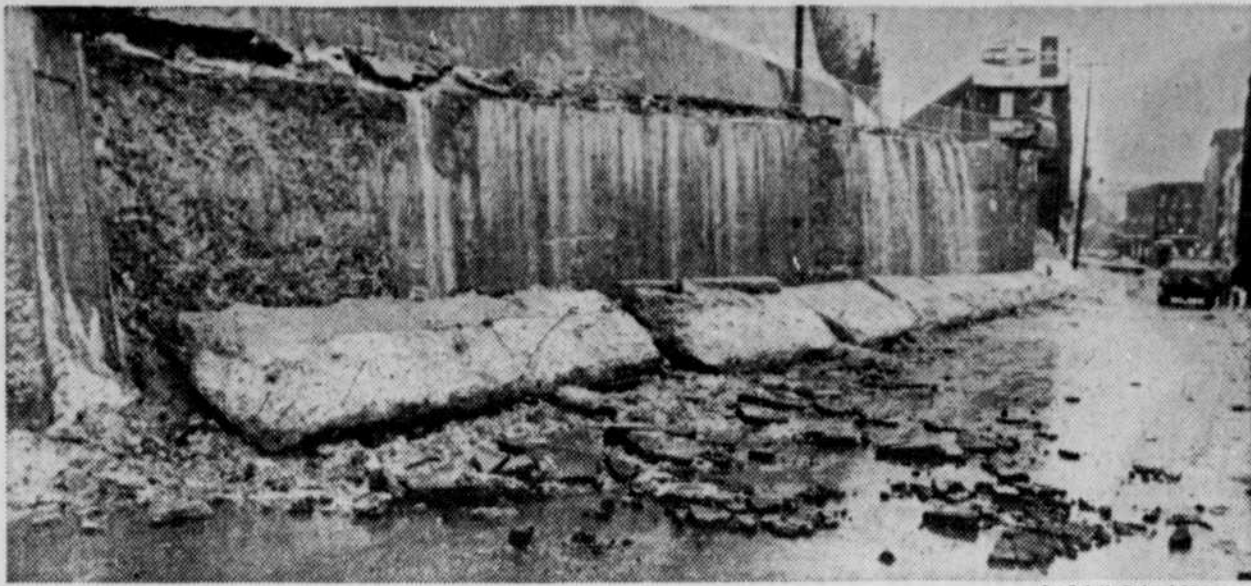
MAIS EN GRAINS  
bte 12 oz **.44**

MACEDOINE  
CANADA DE CHOIX bte 19 oz **.39**

APPRET SALADE  
bout. 16 oz **.82**

MOUCHOIRS DE PAPIER  
BLANC bte 200 **.65**

PAINS HOT-DOG  
pqt 12 **.75**



Le Soleil, Roland Marcoux

## La côte Samson sera refaite, cet été

Le maire de Québec, M. Jean Pelletier, président honoraire pour la deuxième année consécutive de la campagne du Patro-Lapin m'a assuré, hier midi, lors de la conférence de presse soulignant le lancement officiel de cette campagne, que la côte Samson, la fameuse côte Samson, sera refaite durant l'été.

La ville a, dans son dernier budget, débloqué les sommes nécessaires à cette réfection et des appels d'offre seront lancés au

printemps de sorte que les travaux puissent commencer au début de l'été. Il était temps.

Le trottoir et/ou le mur de soutènement de la côte Samson s'est "effondré" dans la rue Saint-Vallier à la fin de janvier 1976... il y a donc trois ans de cela. Depuis lors, quelques automobilistes ont failli faire la même chose et se retrouver 20 pieds plus bas. C'est même effectivement arrivé, à la fin de septembre, à M. Robert Pruneau

de Vanier. Quelques jours plus tard, la ville faisait poser un parapet de béton, temporaire, mais il n'était pas encore question de la réfection du mur.

Le maire Pelletier m'a même assuré que le nouveau mur de soutènement de la côte Samson serait aussi beau que le nouveau mur de la côte d'Abraham. Tant mieux pour tout le monde... et surtout merci M. le maire d'avoir enfin exaucé nos désirs.

## Mon carnet mondain

### CENTRHOMME à la mode

Par suite de la publication d'un dossier sur le divorce où il était question du regroupement d'hommes divorcés ou séparés, LE SOLEIL a reçu plusieurs appels de lecteurs demandant comment joindre cet organisme. On peut donc joindre le responsable de ce groupe, M. Marcel Baril, à 656-2777.

### Soirée bavaroise

Samedi, le 10 mars, aura lieu la soirée bavaroise annuelle du Centre de loisirs St-Sacrement. Fait à noter, la première bière est offerte gratuitement à tout le monde par la brasserie Labatt et plusieurs prix de présence seront attribués durant la soirée.

### Loisirs danse

La Fédération des loisirs-danse du Québec offre un stage en mouvement expressif, les 16, 17 et 18 mars, au cégep François-Xavier-Garneau. Tous les stagiaires recevront six ou sept cours, dont cinq cours communs. Pour plus d'informations, vous n'avez qu'à téléphoner à Diane Jean-Leroux, 688-8310, poste 244.

### Objectif dépassé

Me Marcel Aubut, président des Nordiques, a présidé la campagne de souscription pour 1978 de la Société canadienne du cancer. Grâce à son dévouement et à celui de ses milliers d'auxiliaires bénévoles, l'objectif que l'on avait fixé à \$200,000 a été dépassé et on a pu recueillir, cette année, \$204.553,85 comparativement à \$182,000 l'an dernier.

### Scouts de Neufchâtel

Le mouvement Scouts et Guides St-André de Neufchâtel organise pour le 3 mars une soirée bavaroise, à 20h30, à l'école Mgr Dumas, rue Lacroix. Le prix d'admission est de \$3 par personne.

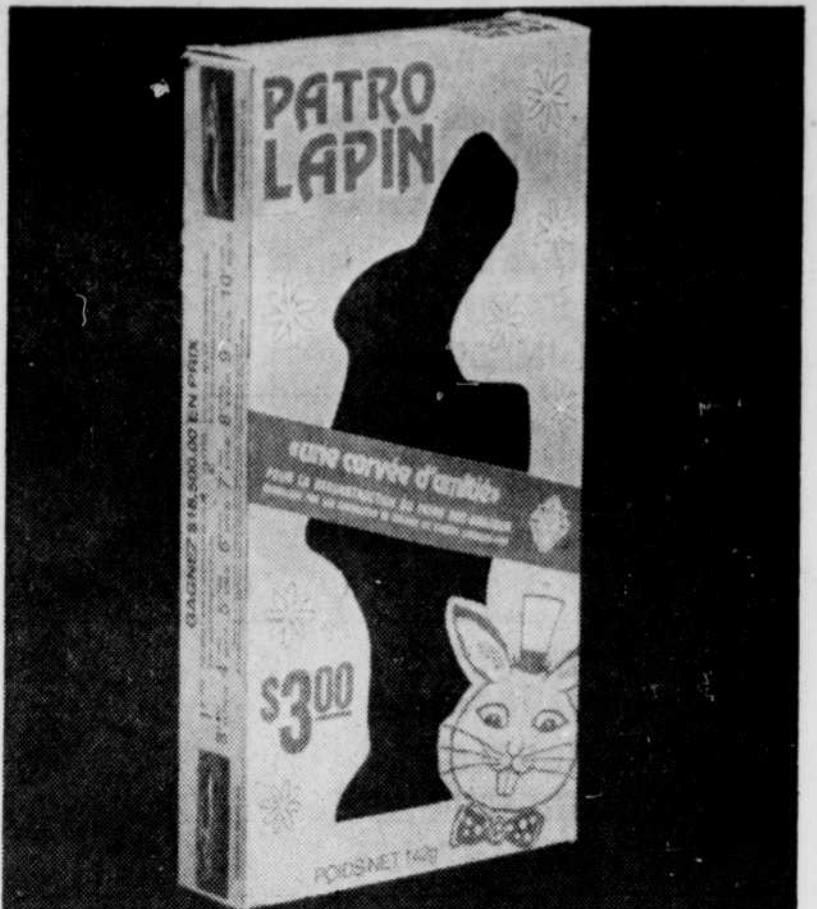
### Prix d'excellence

C'est le chef pâtissier du Château Frontenac, Yvan Caron, qui a mérité le prix d'excellence et le prix de distinction du carnaval de la pâtisserie qui s'est tenu à Disraeli récemment. Le chef Caron était en compétition avec les chefs de tous les hôtels connus à Montréal et Québec et il a mérité ses prix dans les catégories "pièces montées" et "fine fourchette".



**pierre champagne**

de 9h. à 11h.  
Téléphone: 647-3434



## Une corvée d'amitié

L'exécutif de la campagne du Patro-Lapin 1979 a la ferme intention de vendre, cette année, 100,000 lapins en chocolat dans la région de Québec. Impossible dites-vous? L'an dernier, les Chevaliers de Colomb (conseil Limoilou) avaient si bien fait les choses qu'on en avait vendu 87,930 et que l'on avait pu remettre au père Bernier un chèque de \$100,000.

Cette année cependant le lapin de chocolat du patro Roc-Amadour se vendra \$3. C'est donc dire que si les Chevaliers réussissent à en vendre 100,000, le père Grenier pourra compter sur un chèque très substantiel.

Le lapin se vend peut-être \$3 mais, cette année, la valeur totale des prix a triplé en comparaison avec l'année dernière et, grâce à la

collaboration de l'ami Michel (Cloutier), les Chevaliers de Colomb sont en mesure d'offrir deux premiers prix: une Chevrolet Impala, et une Chevrolet Bel Air 1979 qui ne seront ni échangeables, ni remboursables.

Quant au patro, sa reconstruction devrait débuter à la fin d'avril et elle ne sera pas complétée avant la fin de l'automne. Le nouveau patro Roc-Amadour aura 53,000 pieds carrés, soit les 2/3 du précédent, et il demandera un investissement de \$2,5 à \$3 millions. La reconstruction d'un patro aussi grand que le précédent aurait demandé \$4 millions.

Cette 18e campagne annuelle du Patro-Lapin se déroulera du 8 au 31 mars, cette dernière journée étant consacrée à la vente populaire.



Mlle Line Richard a remporté le premier prix.

## Visages de mardi gras

Décidément, le concours du plus beau visage, qui se tenait hier soir à la discothèque "Visage" de l'Auberge des Gouverneurs du centre-ville ne fut pas un succès. Le moins que l'on puisse dire c'est que cette discothèque, cette merveilleuse discothèque, a déjà su offrir à son public des concours plus intéressants.

Il n'y avait que cinq concurrentes à ce concours hier soir et sur ces cinq concurrentes il y avait même un homme, déguisé en femme, mais large comme une armoire.

Grâce au ciel, le spectacle fut sauvé par les élèves de l'école de maquillage de la CECQ. Mais puisque la directrice de cette école,

Mme Pierre Villa, était également présidente du jury, ces filles qui, de loin, étaient beaucoup mieux maquillées que les concurrentes officielles, ne pouvaient pas participer au concours.

Quoi qu'il en soit, c'est une jeune esthéticienne de Sainte-Foy, Mlle Line Richard de "Coifferie internationale" qui a mérité le premier prix; une fin de semaine à Montréal avec la personne de son choix et \$350 de produits Lancôme.

J'ai la certitude que la direction de l'Auberge vient de faire un gros "X" sur ce genre de concours et que jamais plus on ne la reprendra à présenter pareille "quétainerie".

# VENTE FINALE

DERNIER MOIS AVANT L'APPLICATION  
DE LA TAXE DE 8%

**HATEZ-VOUS!  
LA TAXE  
PROVINCIALE  
DE 8% SERA  
PROBABLEMENT  
RETABLIE  
SOUS PEU**

**FOURRURES  
10%  
A  
50%  
DE RABAIS**

ENCORE PLUS DE 250 MANTEAUX DE QUALITE OFFERTS AVEC DES REDUCTIONS JUSQU'A 50% DURANT CETTE FAMEUSE VENTE 103e ANNIVERSAIRE

#### Stationnement Paquet-Laliberté

Garantie d'un an avec assurance. Entretien la première année. Ajustement gratuit.

Membre officiel de l'Association des éleveurs de vison du Canada.  
Membre des Maîtres-fourreurs du Québec.

**EDGAR DECHENE FOURRURES Ltée**

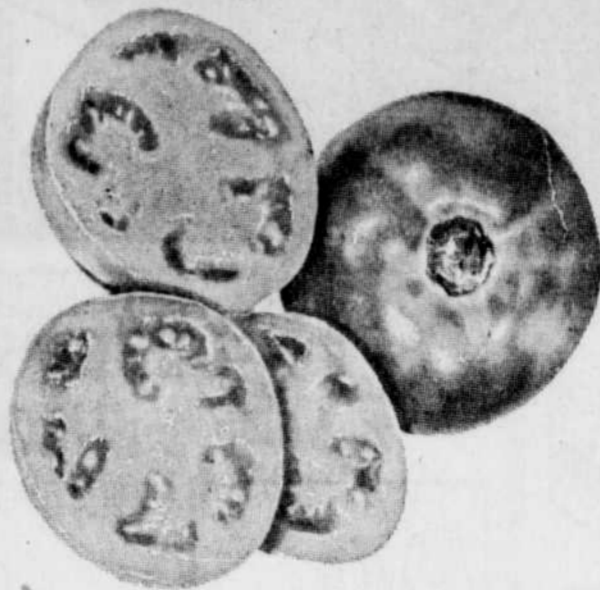
Le plus important manufacturier de fourrures à Québec  
634, BOUL. CHAREST EST, QUEBEC — 523-3313  
Face au stationnement Paquet-Laliberté

# DALLAIRE



**ROTI  
EPAULE DE PORC**  
Frais

La livre **.93**



**TOMATES**  
Produit du Mexique  
Canada no 1  
Grosueur 6 x 7

La livre **.39**

**GIGOT  
D'AGNEAU**

Nouvelle-Zélande, surgelé

La livre **1.58**

**ORANGES JAFFA**

Juteuses et sucrées  
Produit d'Israël  
Grosueur 120

La livre **1.79**

**BOUDIN FRAIS**

Charcuterie Roy

La livre **.88**

**EPAULE DE PORC**

Fumée, désossée  
Genre dîner, Maple Leaf

La livre **2.08**

**TETE FROMAGEE**

Roy  
Fraiche

Contenant 10 onces **1.08**

**SAUCISSE FUMEE**

Maple Leaf  
Tout boeuf ou ordinaire

La livre **1.28**

**BACON SWIFT**

Tranché, sans couenne

La livre **1.48**

**SAUCISSON**

Maple Leaf  
Morceau

La livre **.98**

**CONCOMBRES SEEDLESS**

Sans pépin  
Produit de l'Ontario, Canada no 1

Chacun **.69**

**POMMES SPARTAN**

Produit de la Colombie britannique  
Canada de fantaisie - Grosueur 125

La livre **.49**

**RADIS**

Produit des Etats-Uni:

Cello 6 onces **.13**

**SHORTENING  
CRISCO**

Contenant 1 livre

**.73**

**DETERSIF  
EN POUDRE  
TIDE**

Boîte 2.4 kg

**2.83**

**GELEE  
EN POUDRE  
JELL-O**

Saveurs assorties Paquet 6 onces

**.46**

**PAPIERS-MOUCHOIRS**

SCOTTIES  
Couleurs assorties

Boîte 200 - 2 plis **.64**

**SACS A POUBELLES**

GLAD  
Extérieures 26 x 36

Paquet 20 unités **2.19**

**BEURRE A TARTINER**

VACHON

Caramel ou fudge  
Contenant 400 grammes

**.57**

**GARNITURE A FOUETTER**

DREAM WHIP

Paquet 6 onces **1.19**

**LIQUEUR DOUCE**

SEVEN-UP

Bouteille 750 ml **.33**

**MARGARINE MOLLE**

BLANCHET

Contenant 1 livre **.79**

**CUP-A-SOUP**

LIPTON

Saveurs assorties  
Paquet 4 enveloppes

**.49**

**BOUCHEES DE CHOIX**

POUR CHATS PUSS'N BOOTS

Saveurs assorties  
Boîte 12 onces

**.69**

**DETERGENT LIQUIDE**

MIR

2 x 750 ml **1.19**

**CHOCOLAT LOWNEY'S**

Cherry Blossom

Cello 8 barres régulières **1.69**

**CONFITURE**

VACHON

Fraises ou framboises,  
avec pectine

Bocal 24 onces **1.09**

**BISCUITS GATEAUX ROYAL**

HARNOIS

Paquet 14 onces **1.18**

**FEVES COUPEES**

IDEAL  
Jaunes ou vertes

Boîte 19 onces **.38**

**JUS PAMPLEMOUSSE**

LIBBY'S

Sucré ou non sucré  
Boîte 48 onces

**.95**

**HUILE D'ARACHIDES**

PLANTERS

Bouteille 48 onces **3.49**

**ASSOULPISSEUR  
DE TISSUS**

DOWNY

Contenant 3 litres **3.42**

**NOURRITURE  
POUR CHATS**

MENU SPECIAL

Assortie  
Bte 1 kg **1.12**

**NOURRITURE  
POUR CHATS**

PUSS'N BOOTS

Assortie  
Bte 25.5 oz **.53**



**SACS A POUBELLES**

INTERIEURES, BLANCS

GLAD  
11 x 22  
Pqt 24's **1.35**

**LAIT  
EN POUDRE**

BONLAC

Boîte 1.5 kg **4.49**

**BROSSE  
A DENTS**

REACH

Souple  
medium - ch. **1.09**

**CAFE  
EN GRAINS**

MAXWELL HOUSE

Sac  
1 livre **2.99**

**PLAQUE  
DECORATIVE  
POUR  
AUTOMOBILE**

Chacune

**1.99**

**MAÏS  
A ECLATER**

JIFFY

Au beurre  
5 onces **.69**

**RIZ  
UNCLE BEN**

Grains longs

Boîte 3 livres **1.84**

**ANTIGEL  
A PARE-BRISE**

LABORATOIRE  
ORLEANS

Cont. 160 oz **1.29**

**SAUMON  
TEA ROSE**

KETA

Boîte  
7 1/2 onces **1.24**

# DALLAIRE c'est bien de chez nous

8500, BOUL. HENRI-BOURASSA, CHARLESBOURG / 1875, NOTRE-DAME, ANC.-LORETTE

427, BOUL. BASTIEN, NEUFCHATEL / 82, RUE PRINCIPALE, ST-ROMUALD

NOUS NOUS RESERVONS LE DROIT DE LIMITER LES QUANTITES

PRIX EN VIGUEUR DU 28 FEVRIER AU 3 MARS 1979

faits divers et justice

L'assassinat du policier Vallée
Les trois suspects arriveront ce soir à Montréal

MONTREAL (PC) — Les enquêteurs de la police de Montréal pourront interroger trois des quatre suspects dans l'affaire de l'assassinat du policier René Vallée puis- qu'ils sont attendus, ce soir, à Montréal, en provenance de Porto Rico.

Deux policiers de Montréal se sont rendus à Porto Rico, hier, pour escorter les suspects arrêtés dimanche. Un porte-parole de la police porto-ricaine a déclaré que les trois individus avaient décidé de renoncer aux procédures d'extradition permettant ainsi aux policiers mont- réalais de les ramener.

Pierre Renaud, 25 ans, qui a été arrêté en compagnie de Maude Chauvin, 29 ans et de sa soeur Patricia, 23 ans, a confié qu'il était consentant à revenir à Montréal pour faire face à la justice parce qu'il est innocent.

"Nous voulons retourner à Montréal et faire face à toutes les accusations", a dit Renaud à un journaliste au poste de police de San Juan, où les policiers ont retrouvé les trois suspects.

"Je n'ai rien à cacher", a-t-il ajouté. "Quelles preuves ont-ils contre moi? Je ne sais même pas de quel crime on m'accuse".

Les deux jeunes femmes sont d'origine française et ont déjà travaillé comme danseuses nues dans des boîtes de nuit.

Mais les policiers ont révélé que Renaud avait tenté de s'enfuir d'un balcon lorsqu'ils ont envahi un hôtel où les soeurs Chauvin habitaient, et qu'il s'est rendu lorsqu'il s'est aperçu qu'il ne pouvait plus s'enfuir.

Le frère de Pierre Renaud, Michel, 28 ans, est recherché par la police. Il est toujours en liberté et des informations non confirmées prétendent qu'il est en Floride ou à Porto-Rico.

Les suspects sont recherchés pour le meurtre de l'agent René Vallée et pour avoir causé des blessures à deux autres policiers le 16 février après avoir participé à un vol de bijoux de \$100,000 dans une résidence de Ferdie Oulimar en banlieue de Montréal.

Vallée et son compagnon l'agent Garry Smith avaient essuyé des coups de feu alors

qu'ils "travaillaient" sur une autre affaire que le vol et se trouvaient dans leur voiture

de police. Vallée, qui n'a même pas eu le temps de se servir de son revolver, devait

succomber quelques heures plus tard. Quant à Smith qui fut atteint de deux balles, son

état est considéré maintenant comme satisfaisant. Enfin l'agent Réjean Bastien

qui reçut quatre balles au moment où il se trouva face à face avec les voleurs en fuite

à l'arrière de la demeure d'Oulimar, il se remet de ses blessures à l'hôpital.



100 SACS À SANDWICH GLAD
25 NOEUDS DECORATIFS
PORTE-AIDE-MÉMOIRES ET STYLO
PAPIER À CADEAUX
5 STYLOS 'BIC'
DOUZE STYLOS

Au Choix 88¢

Une preuve insuffisante de paternité

par J.-Claude RIVARD

Lorsque deux veaux sont nés, en avril 1978, un cultivateur de Black Lake a soudainement réalisé qu'ils avaient "la tête blanche" et qu'ils ne ressemblaient pas du tout à leur mère.

Lui qui faisait l'élevage de taures "Ayrshire" au pelage roux et blanc, il soupçonna aussitôt le taureau du voisin d'être l'auteur de ce mauvais coup.

Il est arrivé qu'après la naissance, les deux taures et leurs rejetons sont morts. Notre cultivateur a aussitôt poursuivi son voisin en dommages-intérêts, réclamant \$1,000 pour chacune des taures perdues, plus \$200 en remboursement d'honoraires payés à un vétérinaire.

Le juge Roland Angers, de la Cour provinciale, ne lui a cependant pas donné raison. Voici pourquoi.

Le médecin vétérinaire présent à la naissance des deux veaux, a déclaré que ces bêtes étaient trop grosses et leurs mères trop jeunes, ce qui provoqua une paralysie fatale.

Le spécialiste affirma qu'un veau "à la tête blanche" a 98 pour 100 de chances d'avoir eu un taureau Hereford comme père; le taureau "Ayrshire" donne naissance à des veaux ayant la tête rouge et blanche.

Mais le voisin déclara à la cour que le présumé malfaisant est un taureau de race "Holstein". Il a précisé qu'il ne valait pas grand-chose comme reproducteur et qu'il a même dû s'en débarrasser, à vil prix, peu de temps après.

Bien plus, le défendeur a déclaré qu'à plusieurs reprises, il a dû demander à son voisin de garder ses vaches chez lui, le prévenant de la présence d'un petit mâle dans son clos.

La conclusion du juge est en substance simple: preuve insuffisante de paternité!

PRIX EN VIGUEUR JUSQU'AU 3 MARS.

TANT QU'IL Y EN AURA. NOUS NOUS RÉSERVONS LE DROIT DE LIMITER LES QUANTITÉS.

CHOIX DE VERRERIE
Bonne sélection de verrerie comprenant: bols à mélanger, sucriers, crémiers, ensembles poivrière et salière.
Prix de vente K mart 88¢ Ch

CULOTTES IMPRIMÉES
Triacétate Arnel. Taille et jambes élastique et gousset coton. Tailles P, M, G, M.O.
Prix courant K mart 1.33
Prix spécial K mart 88¢ Ch

BAS-CULOTTES TAILLE QUEEN
100% nylon. Bas indémaillable. Choix de beige pâle ou foncé. Taille universelle de 175 à 225 lb.
Prix courant K mart 1.17 Ch
Prix spécial K mart 88¢ Ch

PAQUET DE TROIS DÉBARBOUILLETES
100% coton dans un choix de couleurs et motifs jacquard. Bonne offre!
Prix de vente K mart 88¢ Pqt

GRAND RABAIS SUR LES FILÈS
Echeveaux de 2 onces dans un choix de couleurs et qualité. 100% fibres inconnues.
Prix de vente K mart 2 88¢ Echeveaux pour

ENSEMBLE DE 6 TOURNEVIS
Pratique ensemble de tournevis à manche en bois. Choix de dimensions.
Prix courant K mart 1.17
Prix spécial K mart 88¢ Ens

LIVRES À COLORIER
Prix de vente K mart 88¢ Ch

CHOIX DE CASSE-TÊTE
Weddingtons 126
Prix de vente K mart 88¢ Ch

JEU DE BALLES
Prix de vente K mart 2 88¢ Ch

VEHICULES EN MÉTAL MOULÉ
Prix de vente K mart 88¢ Ch

POUPÉE DE 7 1/2" DE HAUT
Prix de vente K mart 2 88¢ Ch

CRÉATURES À REMONTAGE
Prix de vente K mart 88¢ Ch

PORTE-SERVIETTES
Prix de vente K mart 88¢ Ch

CURE-DENTS AVEC SUPPORT
Prix de vente K mart 88¢ Ch

JEU DE 4 DESSOUS DE VERRES
Prix de vente K mart 88¢ Jeu

SUPPORT À CALCULATRICE
Prix de vente K mart 88¢ Ch

STYLOS PAPER MATE
Prix de vente K mart 88¢ Ch

CHAÎNE DE SÉCURITÉ
Prix de vente K mart 88¢ Ch

ENSEMBLE CUILLER ET FOURCHETTE
Spécial K mart 88¢

CHAUSSETTES SPORT POUR JEUNES
Prix de vente K mart 88¢ Paire

PAQUET DE 5 LAMES WILKINSON II
Prix de vente K mart 88¢ Pqt

DENTIFRICE COLGATE-100 mL
Prix de vente K mart 88¢ Ch

LINGE À VAISSELLE
Prix de vente K mart 2 88¢ Ch

LAVETTES EN COTON
Prix de vente K mart 4 88¢ Ch

LINGE À VAISSELLE EN COTON
Prix de vente K mart 88¢ Ch

COUVRE-OREILLERS
Prix de vente K mart 88¢ Ch

TABLIERS POUR PETITES FILLES
Prix de vente K mart 88¢ Ch

PAQUET DE 2 ÉPINGLES DÉCORATIVES
Prix de vente K mart 3 88¢ Ch

CHOIX DE GLISSIÈRES
Prix de vente K mart 5 88¢ Ch

CHOIX DE TAPISSERIES
Prix de vente K mart 88¢ Ch

BOURSE ET MIROIR
Prix de vente K mart 88¢ Ch

CHOIX DE CENDRIERS
Prix de vente K mart 3 88¢ Ch

CUILLER À PAMPLEMOUSSE
Prix de vente K mart 3 88¢ Ch

CADENAS
Pas tel qu'illustré 88¢

BALAI À ÉPOUSSETER
88¢

OUVRE-BOITES EN BOUTEILLES
Prix de vente K mart 2 88¢ Ch

PORTE-TASSES TOURNANT
Prix de vente K mart 88¢ Ch

MALAXEUR À PÂTE
Prix de vente K mart 88¢ Ch

PLATEAU À GLAÇONS
Prix de vente K mart 2 88¢ Ch

COLLE TOUT-4 OZ
Prix de vente K mart 88¢ Ch

PRATIQUES CINTRES
Prix de vente K mart 88¢ Ch

100' DE FIL GALVANISÉ
Prix de vente K mart 88¢ Ch

COUPEAU À MASTIC
Prix de vente K mart 2 88¢ Ch

DISQUES DE 5"
Prix de vente K mart 88¢ Ch

JEU DE 9 FORETS
Prix de vente K mart 88¢ Jeu

PRATIQUE DENUDEUR
Prix de vente K mart 88¢ Ch

mart PLACE FLEUR DE LYS 550 BOUL. HAMEL QUEBEC
OUVERT • Lundi à mercredi: 9h à 17h 30
Jeudi et vendredi: 9h à 21h • Sam 8h 30 à 17h

mart PLACE DES QUATRE-BOURGEOIS... 999 RUE DE BOURGOGNE ST. FROY QUEBEC
OUVERT • Lundi à mercredi 9h à 17h
Jeudi et vendredi 9h à 21h • Sam 8h 30 à 17h

RÈGLES CONCERNANT LES SOLDES
Nous avons décidé tout à coup de vous offrir des soldes sur nos articles en stock dans nos magasins. Si pour des raisons indépendantes de notre volonté, un article demandé n'est pas disponible à K mart, nous remettrons un bon d'achat spécial vous permettant d'acheter ultérieurement le même article au prix de solde annoncé. Veuillez nous fournir un article de qualité comparable en quantité d'un prix réduit équivalent. Notre bon premier est de donner l'assurance à notre clientèle. K mart Canada Limited.

# Le mauvais temps fait une victime dans la région

par Lucien LATULIPPE

Les routes de la région de Québec ont retrouvé leur état presque normal au cours de la nuit dernière. Le vent ayant diminué considérablement,

les déblayeurs ont pu se mettre à l'oeuvre pour de bon dans la soirée d'hier.

Le bureau provincial d'information sur l'état des routes faisait part, à 22h, que

toutes les routes étaient ouvertes, bien que quelques-unes, les secondaires surtout, demeuraient étroites et sur fond de neige. La visibilité était bonne.

Malheureusement, le mauvais temps d'avant-hier a provoqué une tragédie. Une auto a été trouvée recouverte presque complètement de neige sur la route 173, à quelques milles de l'hôtel Saint-Henri de Lévis, hier

matin. La Sûreté du Québec précise que deux personnes étaient à bord. Jean-Luc Poulin, âgé de 22 ans, de Saint-Georges de Beauce, était déjà sans vie, tandis que sa

sœur Michèle, âgée de 23 ans, respirait encore. C'est un motoneigiste qui a lancé l'alerte. Le poste de la SQ à Charny que dirige le sergent Raymond Prémont a

fait ouvrir la route par la voirie en toute hâte. Le Dr André Parent, de Saint-Isidore, a pu se rendre sur les lieux et il a prodigué des soins à la jeune fille qu'une ambulance a dirigé vers le

CHUL. Mlle Poulin se remettra de cette aventure, a laissé entendre l'hôpital.

L'enquête menée par les agents Rosaire et Michel Côté a révélé que les deux jeunes gens avaient quitté Saint-Georges vers 18h30, avant-hier, pour se rendre à Québec. Dans la tempête, l'auto a heurté le remblai de la route 173 où elle s'est enlisée et la neige l'a recouverte par la suite.

Rappelons que la tourmente a été violente surtout sur la Rive-sud, entre Rivière-du-Loup et Scott, dans la Beauce. La Sûreté du Québec a déclenché l'opération tempête et elle l'a maintenue en vigueur jusqu'à hier midi. Des points de blocage ont été dressés sur bien des routes, la route 173 y compris, pour empêcher justement les automobilistes de risquer leur vie dans la tempête.

### Précipitation de 12,9 cm

Il est tombé 12,9 cm de neige sur la région de Québec entre avant-hier et hier soir, ce qui porte la précipitation totale pour l'hiver en cours à 287,7 cm avec 85 cm au sol. L'an dernier, la précipitation avait été de 212,4 cm. La normale est de 245 cm.

Les vents ont été de 30 km avec rafales jusqu'à 50 km. Hier après-midi, ils ont diminué et ils se sont maintenus entre 10 et 25 km. La poudre a diminué d'autant et le déblaiement des routes a pu s'effectuer plus facilement.

Bien des écoles sont restées fermées, hier matin. La polyvalente de Sainte-Marie de Beauce n'a pas ouvert ses portes, hier matin, trop d'étudiants étant retenus chez eux par le mauvais temps. De nombreuses réunions prévues pour hier ont aussi été remises.

Comme la veille, les traversiers entre Québec et Lévis ont éprouvé bien de la difficulté à traverser les champs de glace poussés par le vent. Hier soir, la situation s'est améliorée et la navette a été régulière entre les deux rives.

Les traversiers entre Tadoussac et Baie-Sainte-Catherine ont également eu de la misère à vaincre les glaces au cours de la journée d'hier. La traversée a pu reprendre en soirée.

Ailleurs dans l'est du Québec, la précipitation a été plus importante qu'ici, sauf dans la Saguenay et dans la région de Rimouski où il est tombé environ 10 cm de neige. Dans la région de Baie-Comeau, elle est estimée à 29 cm. À Gaspé, il était tombé 26 cm à 22h, hier, et il neigeait encore.


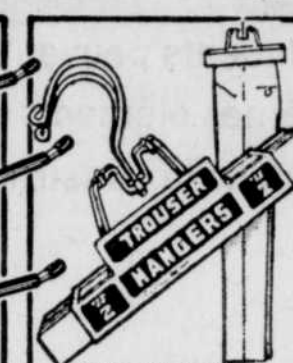



















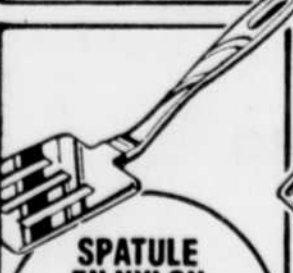





La région de Baie-Comeau est particulièrement privilégiée par la neige. Les 29 cm d'hier portent à 362 cm la précipitation pour l'hiver en cours, avec 64 cm au sol. Par contre, les vents n'ont pas dépassé 35 kmh.

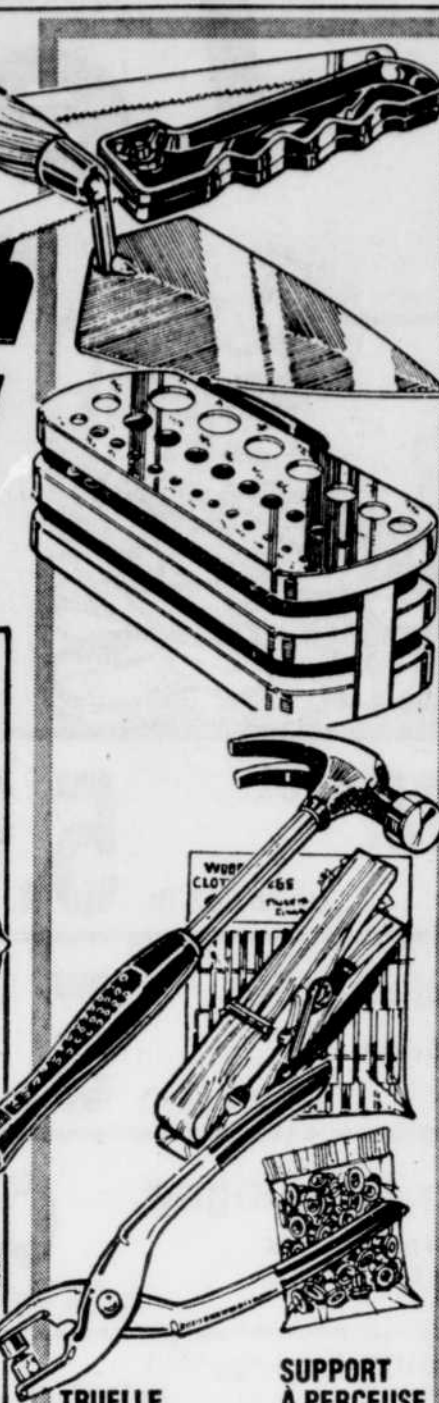
Par ailleurs, la région de Sept-Îles est désertée par la manne blanche d'hiver. La précipitation d'hier a été de 18 cm et la couche au sol est de 56 cm. Elle est de 100 cm au-dessous de la normale. Les vents ont également été légers dans ce secteur.

Il neigeait encore abondamment à Gaspé, en fin de soirée hier, et le météo prévoyait un 5 cm supplémentaire aux 26 déjà tombés. Les vents ont été légers et ainsi la circulation sur les routes est-elle demeurée bonne.

Dans la région de Rimouski, il était tombé 10 cm, hier soir, et il neigeait encore un peu. La précipitation totale cet hiver a atteint 305 cm, avec encore 75 cm au sol. La normale dans ce secteur est de 366 cm. En 1977-1978, il était tombé 290 cm de neige et la précipitation était de 185 cm à la fin de février. Le mois de mars 1978 avait été plus que généreux. Hier, les vents ont été assez violents, 40 km avec rafales à 60 km. Comme ailleurs, ils ont diminué d'intensité en soirée et la circulation n'a pas été tellement affectée.

# Vente 88¢

 <p><b>ARTICLES EN PLASTIQUE</b> Choix de corbeilles à linge, bois à mélanger, cuvettes, poubelles et plateau à coutellerie.</p> <p>Prix de vente K mart <b>88¢</b> Ch</p>	 <p><b>PAQUET DE 10 SACS À DÉCHETS</b> Sacs à déchets ultra robustes, environ 30" x 37". Faites-en provision!</p> <p>Prix courant K mart 1,09 Prix spécial K mart <b>88¢</b> Pqt</p>	 <p><b>RUBAN DE TAPIS À DOUBLE FACE</b> Pratique ruban à double face pour maintenir le tapis en place. 15 pieds.</p> <p>Prix courant K mart 1,17 Prix spécial K mart <b>88¢</b> Ch</p>	 <p><b>PORTE-PANTALONS DEUX PIÈCES</b> Maintient les pantalons en place et prévient les faux-plis.</p> <p>Prix courant K mart 1,17 Prix spécial K mart <b>88¢</b> Ch</p>	 <p><b>DEUX CINTRES POUR PANTALONS</b> Ensemble de deux cintres pour les pantalons. À ce bas prix vous en voudrez plusieurs!</p> <p>Prix courant K mart 1,17 Prix spécial K mart <b>88¢</b> Ens</p>	 <p><b>PAQUET DE 12 ÉPONGES</b> Éponges universelles... pratiques pour laver les murs, la vaisselle et bien d'autres.</p> <p>Prix courant K mart 1,27 Prix spécial K mart <b>88¢</b> Pqt</p>
 <p><b>RUBAN PVC-33</b></p> <p>Prix de vente K mart <b>3 88¢</b> Ch</p>	 <p><b>COUPEAU À LINOLÉUM</b></p> <p>Prix de vente K mart <b>88¢</b> Ch</p>	 <p><b>ENSEMBLE À SABLER ROTATIF</b></p> <p>Prix de vente K mart <b>88¢</b> Ch</p>	 <p><b>FIL EN COTON TORSADÉ-50</b></p> <p>Prix de vente K mart <b>88¢</b> Ch</p>	 <p><b>2 LB DE POLYFILLA</b></p> <p>Prix de vente K mart <b>88¢</b> Pqt</p>	 <p><b>1/2 CHOP DE BOIS PLASTIQUE</b></p> <p>Prix de vente K mart <b>88¢</b> Ch</p>
 <p><b>PAQUET DE 4 CROCHETS SELFIX</b></p> <p>Prix de vente K mart <b>88¢</b> Ch</p>	 <p><b>2 CINTRES POUR JUPES</b></p> <p>Prix de vente K mart <b>88¢</b> Ens</p>	 <p><b>CROCHET EN MÉTAL</b></p> <p>Prix de vente K mart <b>88¢</b> Ch</p>	 <p><b>PORTE-PANTALONS À CINQ BRAS</b></p> <p>Prix de vente K mart <b>88¢</b> Ch</p>	 <p><b>COUPEAU À ÉPLUCHER</b></p> <p>Prix de vente K mart <b>2 88¢</b> Ch</p>	 <p><b>CUILLER À ARROSER DE 12"</b></p> <p>Prix de vente K mart <b>88¢</b> Ch</p>
 <p><b>CUILLER PERCÉE DE 12"</b></p> <p>Prix de vente K mart <b>88¢</b> Ch</p>	 <p><b>PRESSE-PURÉE DE 9"</b></p> <p>Prix de vente K mart <b>88¢</b> Ch</p>	 <p><b>LOUCHE DE CUISINE DE 11 1/2"</b></p> <p>Prix de vente K mart <b>88¢</b> Ch</p>	 <p><b>JEU DE TROIS ÉPUISETTES</b></p> <p>Prix de vente K mart <b>88¢</b> Jeu</p>	 <p><b>PELLE DE 13 1/2"</b></p> <p>Prix de vente K mart <b>88¢</b> Ch</p>	 <p><b>RACLETTE</b></p> <p>Prix de vente K mart <b>3 88¢</b> Ch</p>
 <p><b>ENSEMBLE DE 3 ÉPUISETTES</b></p> <p>Prix de vente K mart <b>88¢</b> Ens</p>	 <p><b>BOL 7" STONWARE</b></p> <p>Prix de vente K mart <b>88¢</b> Ch</p>	 <p><b>PELLE DE CUISINE</b></p> <p>Prix de vente K mart <b>88¢</b> Ch</p>	 <p><b>CUILLER À CRÈME GLACÉE</b></p> <p>Prix de vente K mart <b>2 88¢</b> Ch</p>	 <p><b>PINCES À SALADE ET À SERVIR</b></p> <p>Prix de vente K mart <b>88¢</b> Ch</p>	 <p><b>PRESSE-HAMBURGER</b></p> <p>Prix de vente K mart <b>88¢</b> Ch</p>
 <p><b>JEU DE 3 ENTONNOIRS</b></p> <p>Prix de vente K mart <b>88¢</b> Jeu</p>	 <p><b>OUVRE-BOÎTES À BEC VERSEUR</b></p> <p>Prix de vente K mart <b>2 88¢</b> Ch</p>	 <p><b>CLÉ À FILTRE À HUILE</b></p> <p>Prix de vente K mart <b>2 88¢</b> Ch</p>	 <p><b>RUBAN ÉLECTRIQUE -66"</b></p> <p>Prix de vente K mart <b>88¢</b> Ch</p>	 <p><b>HUILE À MOTEUR 10W30</b></p> <p>Prix de vente K mart <b>88¢</b> Pt</p>	 <p><b>GRATTOIRS EN ACRYLIQUE</b></p> <p>Prix de vente K mart <b>2 88¢</b> Ch</p>
 <p><b>SPATULE EN NYLON</b></p> <p>Prix de vente K mart <b>2 88¢</b> Ch</p>	 <p><b>CUILLERS</b></p> <p>Prix de vente K mart <b>88¢</b> Ch</p>	 <p><b>ATTEN-DRISSEUR DE VIANDE</b></p> <p>Prix de vente K mart <b>88¢</b> Ch</p>	 <p><b>COUPEAU À ÉCORCHER POMMES</b></p> <p>Prix de vente K mart <b>88¢</b> Ch</p>	 <p><b>COUPE-FRITES</b></p> <p>Prix de vente K mart <b>88¢</b> Ch</p>	 <p><b>RÂPE PLATE</b></p> <p>Prix de vente K mart <b>88¢</b> Ch</p>
 <p><b>COUPEAU À FROMAGE</b></p> <p>Prix de vente K mart <b>2 88¢</b> Ch</p>	<p><b>CE SOIR*</b> NOUS PRENDRONS VOS APPELS JUSQU'À 19h30 COMPOSEZ <b>647-3333</b> POUR VOUS ABONNER AU JOURNAL <b>LE SOLEIL</b></p> <p>* Ce soir... et tous les soirs de la semaine, du lundi au vendredi inclusivement.</p>				



**SUPPORT À PERCEUSE**  
48 PINCES À LINGE  
ENSEMBLE D'OUTILS À TROUS

**Au Choix 88¢**  
CH OU JEU

En vigueur du 28 février au 3 mars 1979. Nous nous réservons le droit de limiter les quantités.

# coop : cooprix :::

## Les viandes



viandes

**Cuisses de poulet**  
congelées sans dos,  
boîte de 5 lb **5.39**

**Poitrines de poulet**  
congelées sans dos,  
boîte de 5 lb **5.99**

**Saucisson de bologne,**  
ciré ou fumé, en morceaux  
2 à 3 lb, Marque A.L. **.99**

**Roulés aux oeufs, (mini-egg-roll)**  
Bilopage, boîte de 20 **1.79**

**Boudin frais, Bilopage,**  
lb **.81**

**Soc de porc fumé, Coop**  
lb **1.69**

**Cretons Coop,**  
cup 10 oz **1.39**

**Pizza Cuistot**  
Garnie 9" **1.99**

**Filet de sole congelé,**  
lb **2.29**

**Saumon rose, Silver Bright**  
lb **3.49**

fruits  
et légumes

**Oranges "Jaffa"**  
Prod. Importé, sans pépin  
Gr: 120  
cello 12 **1.49**

**Pamplemousses "roses"**  
Prod. Floride Gr: 48  
cello 6 **.89**

**Carottes Canada no 1**  
Prod. du Québec  
Cello 5 lb **.79**

**Betteraves Canada no 1**  
Prod. du Québec  
Cello 2 lb **.37**

LE SAVIEZ-VOUS?

LÉGUMINEUSES (ex.: fèves et pois secs), OEUFS, FROMAGE, NOIX et BEURRE D'ARACHIDES sont des substituts de la viande.

Ces aliments peuvent la remplacer avantageusement puisqu'ils contiennent les mêmes éléments nutritifs essentiels, les protéines, qui ont un rôle à jouer dans la construction et la réparation des tissus de l'organisme.

ESSAYONS-LES!



épicerie

**Ketchup rouge Coop**  
bout 25 oz **.91**

**Détergent en poudre Tide XK,**  
bte 6 lb **2.84**

**Blé d'Inde de fant. Niblets**  
crème, bte 14 oz,  
grain, bte 12 oz **.42**

**Melasse Coop,**  
bout 1.3 kg **1.05**

**Saumon Keta Tea Rose**  
bte 1 lb **1.85**

**Sauce aux tomates Coop**  
bte 14 oz **.39**

**Céréales Kellogg's Corn Flakes,**  
bte 675 gr **.98**

**Nourriture pour chien Coop boeuf,**  
bte 15 oz **.21**

**Raisins suifans Jaffa,**  
pqt 2 lb **2.18**

**Poli à meuble Coop, odeur de citron en aérosol**  
cont. 397 gr **1.05**

**Olives farcies manz. Habitant**  
boc 14 oz **1.59**

**Eau minéral Coop,**  
bout 30 oz **.35**

**Tomates de choix Coop**  
bte 19 oz **.48**

**Détergent liquide Ivory**  
Cont 2/24 oz **1.69**

**Dentifrice Crest P.M. 1.19 ordinaire et menthe**  
tube 100 ml **1.03**

**Cordial Bovril boeuf**  
bout 16 oz **2.70**

**Biscuits Dare Party Pack**  
pqt 907 gr **1.89**

**Café instant Maxwell House,**  
boc 10 oz **5.24**

**Papier aluminium Reynolds 12 po.,**  
bte 25 pied **.61**

**Café moulu rég. Maxwell House,**  
sac 1 lb **3.04**

**Assouplisseur pour tissus Downy,**  
cont. 3 lt **2.89**

**Pâtes aliment Gattuso, spaghetti no 3, macaroni coupé,**  
pqt 1 kg **.87**

**Laines métalliques S.O.S.,**  
pqt 10' 8 **.52**

**Pâte de tomates Gattuso**  
bte 156 ml **.32**

**Mayonnaise pure Kraft,**  
boc 500 ml **.98**

# coop : cooprix :::

**COOPRIX STE-FOY**  
3355, de la Pérade

**COOPRIX CHARLESBOURG**  
7370, 3e Avenue ouest

**COOPRIX LEVIS**  
Place Tanguay, Rond-Point Lévis

**MAGASIN COOP LORETTEVILLE**

62, boul. Valcartier

**MAGASIN COOP ST-ANSELME**

50, rue Principale